JUSQU'AU BOUT!
Qu'on le sache bien! Tant que, d'un océan à l'autre, en fait comme en droit, on n'aura pas reconnu l'égalité des deux langues, la lutte ne cessera point.
Le sénateur BELCOURT.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" "DIEU ET PATRIE"

10010 109e rue Téléphone 24702

Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

LA LUMIERE
Manifestons notre foi chrétienne sans bravade, mais sans peur, en public comme en privé: c'est cela que signifie la parole du Maître: "N'étouffez pas la lumière sous le boisseau."
Cardinal MERCIER.

Vol. IV. EDMONTON, ALBERTA, LE 26 OCTOBRE 1932. No 51.

Nous attirons votre attention...

Il y a quelques semaines, nous avons signalé à nos lecteurs la nécessité de payer leur abonnement et de nous recruter de nouveaux abonnés.

Tous doivent comprendre l'importance de notre journal. C'est le seul de langue française dans la province. Sa disparition serait une calamité pour nos oeuvres nationales et religieuses.

Nous admettons que les temps sont durs pour tout le monde. L'ère de la prospérité d'antan ne s'annonce pas vite à l'horizon. Néanmoins, les oeuvres d'importance primordiale doivent être soutenues coûte que coûte.

* * *

En revisant la liste de nos abonnés, nous constatons avec peine des arrérages sérieux, puisqu'ils datent de 1929 jusqu'à l'année courante. Et, dans plusieurs cas, on a reçu le journal depuis deux ou trois ans sans donner aucun signe de vie.

Nous croyons sincèrement que nous portons un assez lourd fardeau de sacrifices sans l'augmenter outre mesure.

Si l'on réfléchit un tant soit peu, on comprendra facilement ce que coûtent la rédaction, l'impression et l'expédition d'un journal. Crise ou pas crise, de tels frais sont toujours onéreux.

Nous demandons donc, instamment, à nos abonnés de se mettre en règle. C'est un excellent moyen de nous aider et partant de soutenir notre oeuvre.

Ceux de nos abonnés qui, à cause de la pénurie de leurs ressources financières, ne peuvent continuer à recevoir le journal, sont priés de nous avertir. Ceci diminuera au moins les frais d'expédition.

Il est peut-être opportun de rappeler que les arrérages d'abonnements sont une dette d'honneur dont on doit s'acquitter même si l'on est placé dans l'impossibilité de recevoir le journal.

* * *

Quoi qu'il en soit, nous espérons que nos abonnés comprendront qu'un journal ne peut se maintenir s'ils ne font pas des sacrifices. Quand on est vraiment patriote, nous écrit un de nos collaborateurs, on trouve toujours le moyen de se dévouer à la cause nationale et faire des sacrifices. Non, non, un Canadien de langue française qui n'a pas son nom sur la liste des abonnés au journal français de sa province et qui trouve de l'argent pour toutes sortes de choses, même pour se "bourrer" de crème glacée ou de "moonshine" à toutes les expositions du pays, n'a pas fait son devoir.

A plus forte raison, n'a pas rempli son devoir, celui qui, ayant amassé quelque bien, se recroqueville dans son fromage, roule automobile, n'a jamais rien à donner aux oeuvres nationales en souffrance et se chauffe tranquillement les pieds en disant: "Qu'ils s'arrangent"!

Rien au monde ne parle plus mal du patriotisme d'un groupe que le manque de ressources chez les oeuvres vitales.

* * *

Un journal ne vit pas de l'air du temps. Le dévouement et les sacrifices de ses directeurs ne suffisent pas. Il faut que les patriotes convaincus de l'importance d'une oeuvre comme la nôtre lui donnent un généreux coup d'épaule, en payant, s'ils le peuvent facilement, un, deux, cinq ou dix abonnements que nous saurons bien placer. En effet, que de bien pourrait accomplir notre journal dans plusieurs familles qui ne peuvent le recevoir, faute d'argent. Que ne nous aidez-vous pas, vous, ami lecteur plus fortuné que d'autres, à faire pénétrer dans des foyers canadiens français un journal spécialement rédigé pour eux, entièrement dévoué aux intérêts religieux et nationaux de la minorité franco-albertaine! C'est un geste de fierté qui vous honorerait beaucoup!

Maurice LAVALLEE.

La dette française aux Etats-Unis

La France a l'intention de s'en acquitter promptement

Paris, — Les journaux français disent que le premier ministre Herriot a l'intention de s'acquitter promptement du paiement de décembre sur la "dette commerciale" de $400,000,000 que la France doit aux Etats-Unis, mais qu'il continuera à négocier pour tâcher d'obtenir l'annulation ou la réduction du reste de la dettete française. Le premier ministre aurait fait cette déclaration hier soir au cours d'une séance d'un comité de la Chambre des Députés. La "dette commerciale" représente des fournitures pour l'armée pendant la grande guerre.

oOo

Audience du S. Père

Le Pape accorde une audience à 250 pauvres

Cité Vaticane. — Donnant sa bénédiction à 250 pauvres âgés, hier, le pape leur a assuré qu'ils n'étaient ni pauvres ni vieux. "Pas vieux", dit-il, "Parce que vos sentiments affectueux prouvent la jeunesse de vos coeurs; pas pauvres non plus, parce que vous offrez un trésor de richesses spirituelles incomparablement plus précieux que les biens matériels".

Ces pèlerins avaient accompagné un groupe de petites soeurs des pauvres dont les 300 maisons embrassent plusieurs établissements en Amérique du Nord.

"Nous ne pouvons vous aider que par nos prières", dirent-ils au pape, qui répondit: "La pauvreté et le vieil âge sont deux titres qui font ouvrir toutes grandes les portes de la maison de Notre Père".

Accords ratifiés par la N.-Zélande

Le parlement de ce dominion ratifie sans vote les accords d'Ottawa

Wellington, Nouvelle-Zélande — La chambre des représentants a ratifié vendredi sans vote les accords de la conférence impériale. Un amendement par Henry-E. Holland, chef de l'opposition, proposant que les accords ne soient ratifiés qu'à condition qu'il n'y ait pas ingérence avec les mesures de protection des marchandises produites en Nouvelle-Zélande, a été défait par un vote de 44 à 22. L'amendement demandait de plus que les nécessités de la vie non produites en Nouvelle-Zélande soient admises en franchise.

L'un des bénéfices qu'apporte la conférence d'Ottawa, déclara J.-G. Coates, ministre des travaux publics, c'est que la Nouvelle-Zélande aura moins de difficultés à conclure des accords commerciaux avec les autres parties de l'empire. La Nouvelle-Zélande acceptera l'avis de la Grande-Bretagne sur la question du commerce russe mais le gouvernement s'occupera lui-même de prendre une décision au sujet des tentatives de tout autre pays à empiler les marchandises en Nouvelle-Zélande.

oOo

Congrès à Rome

1,000 délégués assisteront à un congrès d'enseignement agricole

Rome. — Mille délégués venus de 36 pays, se sont réunis ici vendredi pour discuter des questions de première importance pour les cultivateurs et leurs familles, alors que se tient le quatrième congrès international d'enseignement agricole sous le patronage du roi Victor-Emmanuel.

W.-R. Howson est élu chef libéral

Plus de 450 délégués

L'Association libérale d'Alberta a tenu à la fin de la semaine dernière une convention qui a réuni plus de 450 délégués.

Ce fut l'une des plus belles conventions tenues par le parti libéral.

De nombreuses résolutions ayant trait au programme politique furent discutées et adoptées. M. L.-A. Giroux, député de Grouard prit une large part aux diverses délibérations de la convention.

Le but principal de la réunion des délégués libéraux était de choisir un nouveau chef en remplacement de M. J.-W. MacDonald, C.R., de McLeod, démissionnaire.

Les rumeurs désignaient depuis longtemps à ce poste, le combatif député d'Edmonton, M. W.-R. Howson, qui fut élu à l'unanimité des voix.

oOo

Pas de boni

$7,500,000 de moins

Ottawa. — La position financière du gouvernement ne lui permet pas de payer un boni sur le blé de 1932, a déclaré l'hon. M. Bennett, mardi, à la Chambre, en réponse à une question posée par M. Arthur Beaubien, député libéral de Provencher.

On sait que l'année dernière, les fermiers albertains reçurent approximativement $5,000,000 sous forme de boni. Vu l'augmentation dans le rendement de la récolte de 1932, une somme de $7,500,000 serait allée dans les goussets du fermier albertain si le gouvernement fédéral avait accordé pour la durée d'un an, un autre boni.

oOo

Chez les Oblats

Obédiences

Québec, — Le R. P. Duchaussois, O.M.I., l'auteur oblat bien connu, s'est embarqué le 7 octobre, en France, à destination de l'Afrique-Sud, où il préparera un nouvel ouvrage sur les missions des Oblats en ces contrées.

Le R. P. Danis, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, s'en va suivre des cours de pédagogie à l'Université de Toronto.

Le R. P. F.-X. Lefebre, O.M.I., curé de Saint-Louis de France, à la Nouvelle-Orléans, est nommé provincial des Oblats du Texas, pour remplacer le T. R. P. Labouré, élu général de la Congrégation.

oOo

Un nouvel évêque

Mgr Patrice Flynn

Paris. — L'abbé Patrice Flynn, curé de la Madeleine, bien connu de plusieurs visiteurs canadiens à Paris, vient d'être sacré évêque de Nevers. La cérémonie a eu lieu la semaine dernière à Notre-Dame. Le nouvel évêque a servi dans l'armée française durant la grande guerre. Le 2 août 1914, il quittait la soutane pour l'uniforme et devenait brancardier. L'année suivante il était aumônier dans la 33e division. Au cours de la guerre il accompagna trois évêques français en mission de propagande en Irlande, le pays de ses ancêtres.

oOo

Du pétrole de la Russie

Un bateau est arrivé à Montréal avec environ 14,000 tonnes

Montréal. — Le bateau danois Marie Maersk est arrivé ici mercredi soir avec une cargaison de pétrole brut qu'il a transportée de Russie pour y être raffinée. On ne connait pas exactement la quantité d'huile sur le navire mais elle serait d'environ 14,000 tonnes. Le pétrole sera livré aux raffineries LaSalle. On a annoncé d'Arvida que l'Aluminium Corporation avait pris à son service d'autres homme afin de satisfaire à la demande de ses produits.

oOo

Des guérisons du cancer par milliers

Le radium et la chirurgie, rapporte-t-on, ont opéré ces cures

St-Louis. — Plus de 4,000 guérisons authentiques du cancer, au moyen de la chirurgie et du radium, ont été rapportées par des spécialistes distingués au congrès du collège américain des chirurgiens. Si l'on ajoute à ce chiffre les 1,263 cas déjà enregistrés au collège ainsi que plus de 3,000 autres cas, on arrive à un total de près de 8,500 guérisons au Canada et aux Etats-Unis. Le Dr W. C. Alvarez, de Rochester, Minn., parle des résultats à la clinique Mayo et rapporte 881 cures de cinq ans.

Chronique de l'A.C.F.A.

Nous disions dans le dernier numéro que nous reparlerions des Avant-Gardes. Oui, nous en parlons aujourd'hui, et nous en parlerons encore souvent, car les Avant-Gardes sont nécessaires. Si les parents et les instituteurs comprenaient le but réel de ces Avant-Gardes, et le magnifique travail qui s'accomplit par les jeunes, il y aurait des cercles dans chaque paroisse.

Il ne faut pas jeter la pierre aux centres où il n'y en a pas encore, car ce mouvement n'est pas connu de tous, bien que nous espérions le faire connaitre à tous, mais nous demandons aux parents là où des cercles sont formés, d'appuyer et d'encourager leurs enfants à faire partie de cette organisation.

Oh! il y en a qui diront: "Encore de l'argent, et les temps sont si durs!" Eh bien! oui, encore de l'argent, mais surtout de la formation de notre mentalité canadienne-française chez nos jeunes Une preuve que cette organisation est nécessaire, c'est que la grande majorité des enfants connaissent toutes les étoiles du cinéma, quand ils ignorent les héros de 1837! Y a-t-il ou non, de l'ouvrage à faire? Les Avant-Gardes furent fondées pour faire ce travail de formation en développant chez les jeunes l'esprit national afin que, plus tard, la survivance de la race soit laissée entre bonnes mains, et les chefs d'alors n'auront peut-être pas à combattre l'apathie qui existe de notre temps.

* * *

On nous avertit qu'il y aura sous peu une soirée à Bonnyville et à St-Vincent. Le 30 octobre il y aura une soirée à St-Edmond (Calder), et le deuxième dimanche de novembre il y aura une soirée à Lafond. Ces soirées seront organisées par les cercles locaux au profit de l'Association. Nous leur souhaitons tout le succès que de telles organisations méritent.

* * *

Chaque cercle devrait, d'après les constitutions, donner au moins une soirée par année, au profit de l'A.C.F.A. Cette année, il y a raison spéciale de ne pas manquer, car plusieurs disent que les temps sont durs. Le comité des finances nous a demandé de faire un relevé à date du pourcentafie de l'objectif obtenu par chaque cercle. Deux ont obtenu leur objectif; un a 92 p.c.; un a 80; 3 sont entre 70 et 79 p.c.; 2 ont de 60 à 70; 7 ont de 50 à 59; un a 44 p.c.; 3 sont dans les 30 p.c.; 5 dans les 20; 4 ont de dix à 19. 2 moins de 10 p.c.; et les autres . . Les autres, jusqu'à date ont laissé porter le fardeau par les autres cercles. Il y en a toujours qui disent: "Ils sont assez pour être capables de s'arranger sans moi!" C'est exactement ce qui a été dit par 12 cercles.

Vous aimeriez, n'est-ce pas, savoir quel montant manque a chaque cercle pour atteindre l'objectif. Vous le saurez! Le comité des finances vous fera parvenir sous peu une copie du relevé afin que vous connaissiez ce qui manque. Si vous avez besoin d'une soirée pour atteindre l'objectif, vous aurez alors le temps de l'organiser avant la fin de l'année.

* * *

Quelqu'un nous disait, la semaine dernière, que les cadeaux à l'A.C.F.A. seront moins nombreux cette année que les années passées. Nous espérons cependant qu'il y aura de ces cadeaux, même s'ils étaient réduits. Le vrai patriotisme existe encore chez beaucoup.

* * *

Il y a un mois, nous envoyions une lettre circulaire aux cercles. Nous n'avons reçu que trois réponses. Comme il est question, dans cette lettre de certains privilèges pour les membres de l'A.C.F.A. envers leur abonnement à "La Survivance", il serait à désirer qu'elle soit discutée le plus tôt possible. La date-limite est le 30 novembre, donc si les cercles ne forment pas d'équipes, ou si les équipes ne donnent pas signe de vie avant le 30 novembre, les privilèges seront retirés et quelqu'un s'occupera de la perception des abonnements aux taux ordinaires.

Léo Belhumeur,
Secrétaire général.

LES PRETRES DANS LES PRISONS SOVIETIQUES

Parmi les 40 prisonniers "politiques" échangés récemment entre la Russie et la Pologne, on comptait dix-huit prêtres — Treize venaient des fameuses îles Solovki — Il en reste encore cent vingt

Varsovie. — A Kalosoff, sur la frontière polonaise, des prisonniers "politiques" viennent d'être échangés en présence des autorités. Les Polonais, au nombre de 40, formaient avec leur famille un groupe de 70 personnes.

Après avoir reçu de la Croix-Rouge un premier repas, les prisonniers libérés furent conduits à Stalpce et reçus au milieu des ovations des habitants. On comptait parmi eux 18 prêtres: MM. les abbés Przyrembel, Iwanow, Jozwik, du diocèse de Mohiley; Skalski, Krywenczyk, Naskrecki, Styslo, Bujalski, Sawicki, Zych, Andruszeewicz, Prokopowiez, du diocèse de Zytomierz; Swiderski, Trocki, du diocèse de Kamieniec.

13 d'entre eux ont passé leur temps de captivité dans le terrible bagne des iles Solovki où les détenus meurent presque tous avant la fin de leur peine. Ils ont raconté leurs douloureux souvenirs sur les prisons soviétiques.

Il reste encore dans ces prisons 120 prêtres catholiques, dont 40 dans le bagne de Solovki.

Economie à Ottawa

Les chambres de députés privées d'eau refrigérée

Ottawa, 20. — Ne négligeant aucun moyen de pratiquer l'économie, le gouvernement fédéral a fait enlever les récipients d'eau de source réfrigérée dans les chambres des députés, dans les édifices parlementaires. On prétend que cette pratique est devenue inutile, maintenant que la Capitale possède une usine de filtration.

oOo

La limitation des prêtres au Mexique

Il y aura désormais un prêtre reconnu par 50,000 de population, décrète l'assemblée législative du Jalisco

Guadalajara, Mexique. — L'Assemblée législative du Jalisco a adopté une loi pour limiter à 1 par 50,000 de population le nombre des prêtres autorisés à exercer le ministère dans cet Etat et a demandé au gouverneur de promulguer la nouvelle loi.

Au cours d'une conférence tenue après l'adoption de la loi, les chefs du parti révolutionnaire ont décidé de préconiser l'adoption d'une loi punissant de la confiscation les personnes qui permettent les réunions religieuses clandestines à leurs domiciles.

Une pétition américaine

Demande d'enlever les barrières tarifaires

Washington, — Une pétition publique demandant au président Hoover d'enlever les barrières tarifaires imposées par le tarif Hawley-Smoot vient d'être publiée par la Ligue progressive nationale pour appuyer la campagne du gouverneur Roosevelt, candidat à la présidence des Etats-Unis. Elle porte la signature de 180 économistes américains. Chacun de ces signataires signa la requête, en 1930, pour s'opposer à l'adoption de ce tarif.

oOo

A Ottawa

Inauguration du film français

Ottawa. — Mercredi soir, répondant à l'invitation de la direction du Théâtre Rideau et de M. Robert Hurel, président de la Compagnie Cinématographique Canadienne, les plus hautes personnalités de la capitale et le public d'Ottawa ont assisté à l'inauguration officielle du film parlant français dans la province d'Ontario. Leurs Excellences le gouverneur-général du Canada et lady Bessborough, le ministre de France à Ottawa et Madame Arsène Henry, avaient bien voulu accorder leur haut patronage à cette manifestation d'art français qui fera époque dans la vie artistique de la capitale.

POURQUOI NOUS SOMMES CHRETIENS

Conférence du R. P. A. Dugré, S. J., provincial des Jésuites canadiens français sur les fondements de notre religion—La marche de la raison pour arriver à la foi chrétienne—Définition de l'apologétique—Nous existons—D'où venons-nous?—Le retour de Psichari à la foi—Le culte religieux—Les preuves de la révélation chrétienne

Présence de S. Exc. Mgr J.-H. O'Leary

Le R. P. A. Dugré, S.J., provincial de la Compagnie de Jésus du Bas-Canada, a donné lundi soir dans la salle de l'Ecole Séparée une instructive conférence apologétique, intitulée: "Pourquoi nous sommes chrétiens."

Cette conférence était donnée sous les auspices des "Anciens Elèves".

Les Canadiens français de la ville et des paroisses environnantes s'étaient fait un devoir de se rendre nombreux pour écouter l'éminent conférencier dont la renommée d'apologiste est quasi universelle au Canada.

Eminent conférencier

(Courtoisie de l'Edmonton Journal)
R. P. A. DUGRE, S.J.

S. Exc. Mgr J.-H. O'Leary, archevêque d'Edmonton, rehaussait de sa présence l'éclat de cette conférence.

Plusieurs prêtres et religieux étaient aussi présents: les RR. PP. Béliveau, recteur du Collège, Durocher, Fortier, Hamel, modérateur des Anciens, Beaupré, Fortin, Bouvier, De Guire, d'Appolonia, tous de la Compagnie de Jésus; les RR. PP. Routhier, supérieur du Juniorat Saint-Jean, Boucher, curé de Saint-Joachim, Boyer, administrateur de la "Survivance", Chartiez, vicaire à Saint-Albert, Jacques, du Juniorat, tous O.M.I.; MM. les abbés Garnier, curé de Lamoureux, Tessier, curé de Saint-Edmond de Calder, et Ketchen, curé de l'Immaculée Conception, et deux RR. PP. Franciscains.

Un magnifique programme musical fut exécuté au cours de la soirée par des artistes bien connus et toujours appréciés par le public: M. Paul Ritchel, professeur de piano au Collège; Mlle Olive Brosseau, violoniste distinguée accompagnée au piano par Mlle Marie-Alice Pepin, fille de M. Gédéon Pepin, directeur de la chorale St.Joachim.

Présenté par M. Charles Turgeon, président des Anciens, le conférencier fut remercié par M. Adéodat Boileau. S. Exc. Mgr O'Leary eut aussi la délicatesse d'ajouter quelques paroles de remerciements.

* * *

Après avoir remercié les Anciens élèves du Collège des Jésuites de lui avoir procuré cette occasion de s'adresser à la population française d'Edmonton, si profondément sympathique à leur collège, le R. P. Dugré s'excuse de traiter un sujet si sérieux, plus fait pour un cercle d'étude que pour une salle publique.

Cependant, ajoute-t-il, le sujet est pour tous de si haute importance que personne ne peut s'en désintéresser. Car il veut exposer brièvement les raisons que nous avons de pratiquer une religion, d'être croyants plutôt qu'incroyants, chrétiens plutôt que païens ou musulmans. Aujourd'hui plus que jamais, dit-il, nous devons savoir pourquoi nous croyons et pourquoi nous pratiquons. Celui qui s'impose les observances et les restrictions que la religion catholique prescrit à ses fidèles, celui-là doit connaître ses raisons d'agir, il doit avoir des convictions profondes.

Surtout dans un pays comme le nôtre et dans le voisinage de la grande république américaine, où des millions d'hommes déclarent ouvertement qu'ils ne font pas de religion, qu'ils n'ont d'autre ambition que les avantages de la vie présente, il faut au croyant des motifs solides pour capitaliser des mérites en vue d'un royaume surnaturel. On a besoin de savoir quels sont les sages: ceux qui respectent Dieu et sa loi, ou ceux qui s'en moquent. Le vague, l'invertitude, ne suffisent pas à ceux qui courent de tels risques.

C'est pourquoi les hommes réfléchis, les esprits supérieurs, ont toujours voulu se rendre compte des motifs de leurs croyances religieuses. Brunetière, par exemple, a publié ses **Raisons de croire** et Balfour a écrit son livre célèbre, **"The Foundation of Belief"**. Il n'y a pas à s'en étonner: l'esprit humain est naturellement inquisiteur. Depuis le petit enfant, qui multiplie ses "pourquoi" à propos de tout, jusqu'au vieillard qui, dans ses heures taciturnes, soulève parfois les problèmes les plus profonds qui se posent à notre intelligence, tout le monde veut connaitre ses raisons d'agir ou de s'abstenir.

Il n'en est pas autrement dans la question religieuse. L'ignorance consentie n'est pas justifiable dans ce domaine; elle a toujours des conséquences désastreuses. En fait, si la pratique religieuse est souvent si vacillante, c'est que les convictions ne sont pas assez solides. La volonté est faible, parce que l'intelligence est mal éclairée; la dévotion est boiteuse, parce que la foi chancelle. L'esprit humain est trop logique pour agir longtemps à l'encontre de ce qu'il estime. Seule une foi vivace inspire une pratique constante; si la foi n'a plus la force de régler la pratique, elle s'obscurcit elle-même et finit souvent par se perdre. "Quand on ne vit pas comme l'on croit, disait un auteur contemporain, on finit par croire comme l'on vit."

Il est donc d'une extrême importance, surtout pour une personne cultivée, de connaitre les raisons de ces croyances et de ses pratiques religieuses. Ceux, en particulier, qui sont en contact avec des incroyants ou des personnes de croyance différente, doivent pouvoir justifier leurs idées et leur conduite, ou risquent de passer pour trop crédules et déraisonnables.

Je pense donc vous être utile, ce soir, en esquissant la marche de la raison pour arriver à la foi chrétienne, en vous montrant comment le chrétien peut justifier sa croyance. C'est la matière d'une science spéciale, l'apologétique, distincte de la théologie, dont elle est comme l'introduction. Son but est d'établir qu'une religion fut révélée par Dieu aux hommes et que cette religion est obligatoire pour tous. L'apologétique, en effet ne montre pas seulement qu'une révélation divine est possible, qu'on peut y croire raisonnablement; elle veut convaincre qu'on doit embrasser la religion qui fut révélée. Aussi, l'éminent prédicateur de Notre-Dame de Paris, le P. Pinard de la Boullaye, S.J., définit-il l'apologétique: "La justification rationnelle du devoir de croire."

Voilà ce dont le croyant doit se convaincre, ce dont il doit se pénétrer au point de pouvoir en convaincre les autres, à savoir, que Dieu a parlé aux hommes pour leur faire connaître la religion qu'ils doivent pratiquer. Deux personnages historiques ont servi de porte-parole à Dieu: Moïse et Jésus-Christ. Le rôle de l'apologiste est donc de prouver que ces deux prophètes étaient réellement les envoyés de Dieu, qu'ils ont parlé en son nom, qu'ils ont dit la vérité et que nous devons les croire.

Pour se faciliter la tâche, l'apologiste moderne s'attache à la mission du Christ. Celui-ci, en effet, s'étant donné comme le continuateur de Moïse, la loi mosaïque se trouve autorisée si la doctrine chrétienne est vraiment révélée. C'est pourquoi l'on se place en pleine lumière historique, à l'apogée de l'Empire romain, et l'on montre que le Christ, sa personne, sa doctrine et son oeuvre, sont inexplicables, s'il n'est pas le Messie envoyé par Dieu.

Pourtant, avant de prouver la révélation, il faut généralement établir une vérité préliminaire, qui découle de la pholosophie, l'existence même de Dieu. C'est par là que l'apologétique catholique commence d'ordinaire sa démonstration. Elle part d'un fait que tous peuvent constater, l'existence personnelle de chacun d'entre nous.

Si étonnante que soit cette constatation, elle est indéniable: nous existons. Nous sommes des êtres réels, nous ne sommes pas des fantômes

(Suite à la page 4)

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume = de l'Intérieur

POUR CONFONDRE LES ESPRITS FORTS

Certains esprits forts prirent à partie, l'autre jour, des hommes timides et ignorants. Ils critiquèrent vertement le clergé, l'organisation religieuse paroissiale, les communautés enseignantes; ils se moquèrent des bons chrétiens qui ont le courage de leurs convictions; ils nièrent la valeur des idées saines, au service de la morale et de la religion.

Et, devant toutes ces élucubrations de cerveaux déséquilibrés, on ne sut que répondre, on laissa dire, on garda le silence.

Lorsqu'on me rapporta la scène, mes amies, je songeai tristement à la récente crise religieuse du Mexique, déclanchée moins encore par la haine des sans-Dieu que par l'ignorance et le manque de convictions des catholiques pratiquants. Et, mes réflexions me conduisirent peu à peu à vous, mères de familles, à vous jeunes filles de mon pays.

Ecoutez ceci: Des sociologues avertis prédisent, pour le Canada, de bien tristes jours. Ils ne craignent pas d'avancer que, dans moins de vingt ans, notre religion sera malmenée, en terre canadienne; que les religieux en seront chassés! Et, du train que ça va, en certains milieux, lorsque nous voyons quel cas on fait de l'autorité, de la morale, de la justice, il est facile d'ajouter foi aux plus tristes pronostics.

Cependant, il vaut mieux, je crois, ne pas perdre espoir, et faire en sorte que les prophéties de malheur ne se réalisent pas.

Mes amies, comment nous y prendrons-nous pour cela?....

Il est évident que nos connaissances religieuses ne sont généralement pas assez approfondies. Pourquoi ne pas relire alors attentivement le Petit Catéchisme, les Evangiles commentés, l'Histoire de l'Eglise, certains manuels d'Apologétique? Ces lectures ne remplaceraient-elles pas avantageusement celles moins utiles des romans à l'eau de rose, quand ils ne sont pas sensuels?.... Et vous, jeunes filles, pourquoi ne pas faire partie de cercles d'études où l'on dispense la science religieuse en même temps que l'on cultive les esprits et prépare à l'apostolat?

Dans cette lutte préventive contre l'irréligion, nous devons aussi compter beaucoup sur le rôle bienfaisant de l'éducation familiale vraiment chrétienne. Formons les enfants à la piété, à une piété vraie, solide et raisonnée. Que dès sa naissance, le nouveau baptisé soit consacré à la Sainte Vierge. Que, tout jeune, il balbutie de courtes prières, fasse des sacrifices et visite le petit Jésus au Tabernacle.

Qu'on l'habitue à la présence de Dieu et à vivre sa foi en pratiquant la vertu, en accomplissant fidèlement les petites ou les grandes promesses faites à Dieu, dans ses moments de ferveur. On portera encore une attention spéciale à son instruction religieuse en surveillant son étude de catéchisme, en le lui expliquant au besoin.

Enfin, la mère de famille vraiment chrétienne trouvera encore bien d'autres moyens pour inculquer dans le coeur et l'âme de ses enfants, les convictions solides qui en feront de vrais soldats du Christ.

De vrais soldats du Christ, l'Eglise et la patrie en ont déjà grandement besoin, pour faire face aux esprits forts et les confondre!

Mères de familles, Educatrices, préparez-en.

(La Voie Nationale) JEANNE BERTHIER.

Vérités à connaître

Quelle est la signification du mot "Symbole" et combien y a-t-il de Symboles?

C'est tout ensemble un "résumé" des vérités que nous devons croire et un "signe" auquel on reconnaît que nous professons la foi chrétienne. **"Da signum** donne le mot de passe", disait-on aux premiers fidèles avant de les admettre dans l'assemblée chrétienne. Le Symbole est ce "mot de passe".

On distingue quatre Symboles, qui tous expriment substantiellement l'enseignement de l'Eglise:

1o **Le Symbole des Apôtres,** qui résume en douze articles la doctrine que les apôtres s'en allèrent prêcher.

2o **Le Symbole de Nicée,** composé au Concile de Nicée de 325, et qui affirme surtout la divinité de Notre-Seigneur.

3o **Le Symbole de Constantinople,** qui est celui même de Nicée avec une affirmation plus nette de la divinité du Saint-Esprit. Il est récité ou chanté chaque dimanche, ainsi qu'aux fêtes de Notre-Seigneur, de saint Joseph, de saint Jean-Baptiste et des docteurs de l'Eglise.

4o **Le Symbole de saint Athanase** (290-373), qui n'est pas de lui, car il remonte seulement au VIe siècle, mais où l'on retrouve la doctrine si claire de ce Docteur sur les principaux mystères, notamment sur la Sainte Trinité. Les prêtres, le récitent au Bréviaire.

L'art de discuter

Il arrive souvent qu'entre parents ou entre amis, on diffère d'opinion, soit sur de graves sujets de politique, d'art ou de littérature, soit, plus simplement, sur les modestes événements de l'existence quotidienne. Eh bien! si le hasard d'une conversation fait que se heurtent tout à coup les divergences d'opinions, à quoi bon s'échauffer, s'emballer, négliger bien vite les excellents raisonnements qu'on peut avoir en réserve, pour se laisser aller à des propos ironiques ou passionnés, à des paroles amères ou cruelles?

La discussion, ne l'oublions pas, fait le charme des causeries. Celles-ci seraient insipides si tout le monde, dans toutes les occasions, était toujours du même avis. Loin d'en vouloir à un contradicteur, nous devrions lui être reconnaissant de ne pas voir les choses sous le même aspect que nous et de nous opposer des arguments auxquels nous n'avions pas songé. Seulement, de même que nous ne voulons pas être vexés, ne vexons pas les autres! Sachons rester calmes, maître de notre pensée, courtois, voire souriants? Les plus graves discussions auront alors un agrément que nous ne soupçonnons pas; elles fortifieront l'amitié au lieu de la diminuer; elles laisseront derrière elles, comme un parfum, le souvenir des heures charmantes passées ensemble.

L'INSTITUTRICE ET SON INFLUENCE

Nous savons intéresser nos lecteurs et lectrices en reproduisant ces quelques extraits d'une conférence donnée le 12 août dernier à l'Institut Pédagogique de Montréal par M. J.-C. Magnan, l'éminent pédagogue qui a à son actif un magnifique passé d'action et d'apostolat. Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette pas de reproduire en entier le texte du conférencier.

Aimer ses élèves

Avoir le coeur à sa tâche, aimer ses élèves, les aimer jusqu'au dévouement, voilà la note caractéristique de la bonne maitresse d'école. Elle a su bannir l'égoïsme de son âme et, s'inspirant du divin Maitre, elle dit avec sincérité: "Laissez venir à moi les petits enfants". Ces vers du vieux poète Andrieux expriment parfaitement ses sentiments:

Vivre en soi, ce n'est rien, il faut vivre en autrui.
A qui puis-je être utile, agréable aujourd'hui?
Voilà chaque matin ce qu'il faudrait se dire,
Et le soir, quand des cieux la clarté se retire,
Heureux à qui son coeur tout bas a répondu:
Ce jour qui va finir, je ne l'ai pas perdu:
Grâce à mes soins, j'ai vu sur une face humaine,
La trace d'un plaisir ou l'oubli d'une peine.

De la pratique de cette vertu de bonté et de charité (unie à la compétence professionnelle) mise au service de l'enfance, la portion la plus intéressante de notre prochain, nait "l'influence de l'institutrice".

C'est de cette influence que je veux parler, Mesdames, et de l'usage que vous pouvez en faire.

Mais immédiatement, je dois répondre à cette question que je devine sur vos lèvres: "L'institutrice a-t-elle de l'influence sur ses élèves et sur la société au milieu de laquelle elle vit?"

L'influence de l'institutrice

Ici, ne parlant d'abord que de l'institutrice laïque, je réponds **oui**, un oui très franc et très haut, mais à la condition qu'elle sache, comme sa soeur la religieuse, élever à la fois son caractère à la hauteur de ses devoir et le plier aux exigences de sa position; qu'elle possède des idées très nettes et très vraies sur l'objet de son enseignement: qu'au savoir des matières à enseigner elle ajoute le savoir-faire méthodique; que par une discipline *bien comprise* elle assure le bon esprit, l'ordre et le travail chez ses élèves; qu'elle se relève des labeurs et des ennuis qui épuisent les forces de l'âme et du corps par les belles lectures, celles qui instruisent et rendent meilleur, *par des récréations* où l'hygiène trouve son compte, par la prière, demandant *surtout* la patience, "ce grand don de Dieu", d'après saint Augustin.

D'autres traits s'ajoutent à ces vertus professionnelles et qui valent à celles qui en sont marquées une influence bienfaisante: je veux dire la **gravité, le calme et la réserve** qui constituent la **dignité personnelle.**

Une institutrice catholique sérieuse est convaincue qu'à l'école elle est le représentant de la famille et de Dieu. Noblesse oblige. Elle sera donc digne en présence de ses élèves, en présence de Dieu sous le regard duquel elle remplit sa noble tâche d'éducatrice.

La dignité personnelle

Mais cette dignité personnelle résulte des trois qualités essentielles que je mentionnais il y a un instant: la gravité, le calme et la réserve.

Partout, en classe comme hors de la classe, l'institutrice doit être grave sans singularité, sérieuse et attentive sur elle-même. Cette gravité sera simple et naturelle, évitant la familiarité qui engendre le mépris.

La pleine possession de soi-même ou le *calme importe aussi*. Voulant commander à ses élèves, elle doit *d'abord se commander à elle-même*. Elle doit avoir du caractère. "Le caractère, dit l'abbé Guilbert, fait la vie". Le meilleur caractère fera donc la meilleure vie.

L'ennemi du calme, c'est la mauvaise humeur. Par ses accès, son inconstance, elle nuit grandement à la dignité personnelle et annuele l'influence de l'institutrice.

Une bonne institutrice bridera donc son humeur pour atteindre à "cette égalité constante qui donne tant de relief à sa conduite et au caractère."

Enfin la réserve dans ses paroles, dans ses sentiments intérieurs mêmes *sera la meilleure gardienne* de la dignité professionnelle et une source inépuisable d'influence de bon aloi.

Vous avez de l'influence....

Vous avez donc de l'influence, et plus que vous ne le croyez.

Vous en avez comme femme honnête et bien élevée.

Vous en avez par votre dignité de vie et votre distinction naturelle.

Vous en avez par vos succès dans l'enseignement, succès dus à votre compétence et à vos belles qualités d'éducatrice.

Vous en avez par votre instruction supérieure et votre bonne éducation.

Donc vous avez de l'influence, mais quel usage devez-vous en faire?

Sans effort et tout naturellement, parce que vous êtes un **bon exemple vivant**, vous exercerez en classe et hors de la classe une influence bienfaisante pour tous sans que vous y songiez même.

Les préceptes sont bons mais les exemples sont irrésistibles.

Parce que vous posséderez votre coeur, qu'il est tout entier à Dieu et au devoir, il rayonnera autour de vous une sympathie discrète et subtile, mais pénétrante comme le parfum de l'héliotrope.

Parce que vous êtes soumise et obéissante aux autorités dont vous dépendez et que vous avez conscience de la haute dignité de votre état, vous obtiendrez facilement la soumission et l'obéissance en classe.

Parce que vous êtes ponctuelle, toujours à l'heure, à votre poste, en un mot, vos élèves feront comme vous et seront à l'heure et à leur poste.

Parce que bien préparées, vos leçons seront intéressantes, efficaces et vos élèves aimeront votre classe et s'appliqueront à leurs devoirs.

Parce que pieuse et invariablement de bonne humeur, la piété et la bonne humeur régneront dans votre école.

Parce que patiente et maitresse de vous-même, vous aurez de l'autorité vis-à-vis de vos élèves, une autorité aimable mais irrésistible.

Parce que digne toujours dans votre tenue comme dans votre contact, vos élèves acquerront la distinction, apanage de la bonne éducation.

Parce que vous avez la tête saine et du jugement, du bon sens et du tact, appréciant les choses à leur juste valeur, vous vous éviterez bien des difficultés et gagnerez la confiance des élèves, des parents et des autorités.

C.-J. MAGNAN,
Inspecteur Général des Ecoles Normales et Aviseur du Département de l'Instruction Publique.

VIERGE ET .... MARTYRE!

S. Pierre.—Qui êtes-vous? Que voulez-vous?

—Je suis Suzy Seani; je veux entrer au Paradis.

S. Pierre.—Je ne vois pas ce nom sur ma liste d'aujourd'hui.

—Je m'appelais Suzanne Couture quand j'étais au Canada.

S. Pierre.—Suzanne Couture...... Oui. ......J'ai trouvé. Je ne vous aurais pas reconnue. Vos mérites?

—Martyre.

S. Pierre.—Hum!...... Cependant, oui...... vous en avez l'air. Capturée par les sauvages?

—Non. Je vous ai dit que j'avais quitté le Canada.

S. Pierre.—Je persiste à dire que vous êtes tombée entre les mains des sauvages: je reconnais sur votre personne les marques de ces barbares. Cette bouche peinturée, ces joues pourpres, ce nez enfariné, ces cils gommés, ces sourcils taillés, ce barbouillage autour des yeux, tout ça est bien le maquillage distinctif de certaine tribu africaine. Mais où diable avec-vous pris ces ongles violets?

—C'est le dernier cri de la mode.

S. Pierre.—En effet; ça peut faire hurler. Et ces doigts jaunis? Qui vous a fait ça?

—Mes cigarettes.

S. Pierre.—Oui...... Et vous dites que vous n'étiez pas entre les mains des sauvages?

—Certainement, non!

S. Pierre.—Cependant, votre habillement est tellement sommaire que l'on vous dirait prête pour la marmite de quelques cannibales.

—C'est mon costume de bain; et voilà bien ma malchance. Ecoutez plutôt: J'étais une sport. Je détenais tous les trophées, moins un: celui de la natation. Je décidai de me l'approprier. Les efforts de mon entraînement allant être récompensés, j'allais gagner un fameux marathon. A la tête de mes concurrentes, je nageais à une vitesse de vingt noeuds à l'heure, pour le moins, quand j'arrive à cette allure sur un caillou pointu de la grève, que je ne pensais pas si près, et pouf? Je m'éventre. Avant de rendre l'âme, j'entendis ceux qui s'étaient portés à mon secours dire: "C'est une martyre du sport." C'est à ce titre que je sollicite mon entrée au Ciel.

S. Pierre.—Je dois reconnaître que vous avez l'air martyrisée, mais vous n'avez pas l'air d'une sainte. Pauvre malheureuse! Qu'avez-vous fait de la beauté physique, don de votre Créateur?

—Mais je l'entretenais par le sport.

S. Pierre.—Et les enduits de différentes couleurs sur votre visage, appellez-vous ça du sport?

—Mon savant maquillage m'a vallu un prix de beauté par des experts.

S. Pierre.—Ce qui prouve que les hommes sont bêtes et stupides. Si vous étiez venue au monde avec un visage, comme celui que vous vous fabriquiez, vous eussiez été au désespoir.

Comme à la Conférence Impériale, le cas de Suzanne Couture alias Suzy Seani fut jugé à huis clos; nous ne connaissons pas le verdict.

Mes soeurs, pour vous présenter chez S. Pierre, ne changez ni votre nom, ni votre visage.

LECTEUR.

L'examen médical périodique

Comme citoyens, nous avons le droit à certains services, tel que la protection contre les incendies et le vol, mais il y en a d'autres services particuliers qu'il nous faut nous procurer au besoin.

La médecine a mis à notre portée les connaissances acquises par les hommes de science durant de longues années d'étude, mais, en général, nous ne faisons usage que d'une partie de ce service. Les malades ont recours à leur médecin pour se faire guérir, mais peu de sujets sains viennent réclamer les conseils du médecin au sujet de la conservation de leur santé.

Aujourd'hui, nous n'avons pas à craindre certaines maladies qui menaçaient le monde autrefois. Il nous est possible maintenant de sauvegarder nos approvisionnements d'eau, de lait et des aliments. Mais certaines maladies sévissent toujours, et le contrôle de ces maladies dépend de nos efforts personnels.

Les maladies chroniques du coeur, des reins et des vaisseaux sanguins, ainsi que le cancer et le diabète, ne débutent pas d'une façon subite comme le font les maladies aigues, tel que la pneumonie et la fièvre typhoïde. Elles se déclarent insidieusement et le malade ne s'en rend compte, très souvent, que lorsque la maladie est bien établie. Les maladies chroniques se déclarent à la suite d'usure des diverses parties de la machine humaine—le corps.

Nous devons chercher à enrayer ces maladies en menant une vie réglée selon les prescriptions de l'hygiène. Nous devons aussi, au moins une fois par année, nous présenter chez notre médecin pour subir un examen médical. Cet examen permet au médecin de découvrir tout état anormal qui demande des soins, et en suivant ses conseils, le client peut réussir à s'épargner les souffrances qu'entraînent les maladies chroniques.

N'attendez pas pour appeler votre médecin que lorsque vous êtes malade. Présentez-vous chez lui, tous les ans, pour avoir ses conseils concernant vos habitudes de vie, l'alimentation et l'exercice. Si vous êtes bien portant, votre médecin vous aidera à conserver votre santé; si vous avez besoin de quelque traitement, il vous le dira. Dans tous les cas, vous devez suivre ses conseils.

L'examen médical nous offre à tous un moyen efficace pour nous sauvegarder la santé et la vie.

—oOo—

L'Eglise dormante

Un journal suisse catholique nous fait connaître une quatrième Eglise. Il n'y a pas seulement l'Eglise militante, l'Eglise souffrante, l'Eglise triomphante, il y a encore lEglise dormante.

L'Eglise dormante?

Mais oui. Elle est formée des parents chrétiens qui ferment leurs deux yeux, parce quils n'en ont pas davantage, sur leurs fils et leurs filles; qui ne savent jamais à quelle heure on enseigne le catéchisme à l'église paroissiale; qui arrivent toujours à la Messe en retard en manquent régulièrement tous les sermons.....

—oOo—

Rien ne se perd

La vie apparait bonne et belle à celui qui a compris qu'il faut l'employer à se rendre bon, à faire du bien autour de soi et à travailler de toutes les manières au triomphe du bien suprême, autrement dit: à vouloir le bien que Dieu veut et à faire du bien comme Dieu le veut. Alors, sous la conduite du meilleur des maîtres, on y jouit, on y souffre, travaille, lutte, non pas en vain, mais avec la double certitude de préparer un avenir éternel qui séra le règne définitif du bien et de procurer un progrès du bien de ce monde. Car rien ne se perd: le moindre bienfait au moindre des êtres a un retentissement indéfini.

OLLE LAPRUNE.

—oOo—

EN NORMANDIE

En Normandie, dit-on, un docteur se montrait défiant.

—Oh! vous serez papé, docteur. Que vous tuiez ou guérissiez ma chère femme, ces vièces d'or sont pour vous......

La femme est morte et le docteur réclame.

—Avez-vous tué ma femme?

—Assurément non.

—Tant mieux. L'avez-vous guérie?

—Hélas! non.

—Ni tuée, ni guérie, vous convenez donc vous-même que vous n'êtes pas dans les termes de notre convention: vous ne pouvez pas m'extorquer mon or.

VOLTAIRE ET L'ENFER

Que de fois on a entendu des misérables perdus de crimes s'écrier avec rage: "Ah! si du moins je pouvais perdre la foi!" Et, en dépit de tout, la foi demeurait chez eux la source d'un remords inextinguible.

—Monsieur, disait un jeune écervelé à Voltaire, je vous apporte une preuve excellente qu'il n'y a pas d'enfer......

—Mon ami, lui demanda le vieil insulteur du christianisme, combien avez-vous mis de temps pour la trouver?

—Oh! que vous êtes heureux! Et moi qui la cherche depuis soixante ans, sans jamais la trouver!

Le Coin des Enfants

TOM ET BLANCHETTE

Il était une fois... comme dans un conte, une petite chatte blanche et un gros chien de berger qui avaient l'un pour l'autre une tendre affection.

On les voyait toujours ensemble, mangeant dans le même plat, se promenant gentiment au soleil, ou dormant sur le même grand coussin. Et voilà qu'une après-midi, la petite chatte blanche disparait. Son ami sembla fort inquiet et attendit derrière la porte par laquelle elle avait dû sortir.

Cependant, au soir, par la porte de la cuisine, arriva au lieu de la mignonne petite chatte à la fourrure soyeuse et lustrée, un horrible chat aux poils tout collés, peints en bleu, d'un bleu sale et l'air si lamentable, qu'on aurait dû avoir plus pitié de cette pauvre bête. Au lieu de cela, la servante qui se lamentait sur la disparition de Blanchette, voulut chasser l'animal affreux qui résistait et miaulait désespérément. Les enfants et leur maman, qui arrivèrent à cet instant, se mirent de la partie, sans succès.

Quand, tout à coup, on entendit un long hurlement de joie, et le bon chien se précipita sur le pauvre chat, que seul, ami fidèle, il avait reconnu. C'était sa Blanchette que des méchants, d'affreux garnements avaient peinte en bleu pour s'amuser.

Bien entendu, on baigna, on nettoyá la pauvre petite chatte blanche qui fut, d'ailleurs, assez malade et qu'on dut soigner sérieusement. Mais Tom, le bon chien, la veilla et la dorlota si bien qu'elle se guérit parfaitement.

La petite marchande d'allumettes

Dieu! Qu'il faisait froid! La neige tombait et il commençait à faire nuit; c'était le dernier soir de l'année, la veille du nouvel an.

Par cette nuit froide, une pauvre petite fille marchait dans la rue. la tête et les pieds nus. Elle avait bien des pantoufles trop larges, mais elles ne lui avaient pas servi à grand'chose. C'étaient des pantoufles trop larges que sa mère avait déjà, et la petite les perdit en traversant vite la rue, entre deux voitures lancées au galop. L'une resta introuvable un gamin emporta l'autre, disant qu'il ne manquerait pas d'en faire un berceau quand il aurait des enfants.

Voilà donc la petite fille sans souliers, ses petits pieds gonflés et bleuis par le froid; dans un vieux tablier elle avait une grande quantité d'allumettes. Elle en tenait à la main un paquet. Elle n'en avait pas vendu un seul de toute la journée, personne ne lui avait donne le moindre petit sou. Elle avait bien faim, la pauvre petite, bien froid, bien triste mine.

Les flocons de neige tombaient dans ses cheveux, de longs cheveux blonds qui frisaient si gentiment sur la nuque, mais certes elle ne pensait pas à en être fière. Des lumières brillaient à toutes les fenêtres et la rue était pleine de la bonne odeur des oies qu'on rôtissait pour le festin du soir. C'était la veille du nouvel an, voilà à quoi elle pensait.

Elle alla s'abriter dans un coin plus abrité entre deux maisons, mais elle y grelota tout de même. Elle n'osait rentrer chez elle, car si elle rapportait toutes ses allumettes et pas la plus petite pièce de monnaie, son père la battrait certainement. Dans leur misérable mansarde, d'ailleurs, il faisait aussi bien froid; ils logeaient sous un toit où le vent soufflait en dépit de la paille et des chiffons qui bouchaient les plus grosses fentes. Ses petites mains étaient toutes transies par le froid.

Hélas! qu'une petite allumette leur ferait du bien. Si elle osait en tirer seulement une du paquet, la frotter contre le mur et réchauffer ses petits doigts! Elle en tira une; ritch! Quelle lumière étrange! Elle se croyait assise devant un grand poêle en fonte, orné de boules de cuivre. Oh! le beau feu, comme il chauffait bien! La petite allait tendre ses pieds pour les réchauffer à leur tour, mais la flamme s'éteignit et le poêle disparut: elle se retrouva assise dans son coin; un petit bout d'allumette brûlée à la main. Elle en frotta une seconde qui brûla, qui brilla, et le mur où tomba sa lumière devint transparent comme une gaze; son regard pénétrait maintenant jusque dans une jolie salle. Sur la table, couverte d'une belle nappe blanche et de fines porcelaines, fumait une magnifique oie rôtie, farcie, des pruneaux et des pommes mais voilà que l'oie avec le couteau et la fourchette encore plantés dans le dos sauta à bas de la table et se dandinant s'en vint droit à la petite fille. L'allumette s'éteignit et devant l'enfant il ne restait plus que le mur épais et froid.

Elle en frotta une troisième. Aussitôt elle se vit assise sous un splendide arbre de Noël. Qu'il était beau! Plus beau et plus riche encore que celui de Noël dernier entrevu par la porte vitrée du riche marchand sur les branches vertes, mille bougies resplendissaient, et des images de toutes couleurs, comme on en voit aux vitrines, semblaient lui sourire. La petite s'étendit les deux mains: l'allumette s'éteignit. Toutes les bougies montaient, toujours, toujours plus haut, et elle s'aperçut qu'elles étaient devenues des étoiles brillantes. L'une d'elles tomba et traça dans le ciel un long sillage de feu.

C'est quelqu'un qui meurt, pensa la petite, car sa vieille grand'mère, la seule personne ici-bas qui eut été bonne pour elle — hélas elle n'était plus! — lui avait souvent dit: "Lorsqu'une étoile tombe, c'est une âme qui monte à Dieu.

Elle frotta encore une allumette contre le mur; une clarté éblouissante se répandit, et au milieu de cette splendeur elle vit sa vieille grand'mère avec un air si doux, si radieux et si bon!

"Grand'mère!" s'écria la petite, "je t'en prie, emmène-moi, parce que si l'allumette s'éteint, je sais que tu disparaîtras comme le poêle si chaud, comme la magnifique oie rôtie et le bel arbre de Noël".

Vite, vite, elle frotta toutes les allumettes qui restaient dans le paquet, pour retenir grand'mère aussi longtemps que possible. Et les allumettes brillaient d'un éclat plus vif que celui du jour. Jamais grand'mère n'avait été aussi belle. Elle prit la petite fille dans ses bras, et ensemble, joyeuses, elles s'envolèrent dans ce rayonnement si haut, si haut, qu'il n'y avait plus ni froid, ni faim, ni larmes; elles étaient chez Dieu.

Mais, quand parut le matin glacial, dans le coin entre les deux maisons, était assise une petite fille, les joues un peu roses et le sourire aux lèvres...... Morte! morte de froid le dernier soir de l'année. Le premier jour de l'an se leva sur le frêle cadavre qui tenait dans sa petite main raidie les reste d'une allumette brûlée.

"Elle aura voulu se réchauffer," disait-on. Personne ne se doutait de toutes les belles choses qu'elle avait vues et au milieu de quelles joies et de quelles splendeurs elle était entrée, avec sa vieille grand'mère dans la nouvelle année.

L'ingérence politique a ruiné nos chemins de fer

La suppression de billets de faveur aux députés

Ottawa. — Toute étatisation signifie ingérence politique et les chemins de fer du Canada n'y ont pas échappé, d'après le rapport de la commission Duff qui a fait enquête sur l'administration de nos voies de transport nationales et dont les conclusions ont été déposées en Chambre, mercredi après-midi. Ce document contient des recommandations importantes, et surtout des constatations intéressantes sur les causes des difficultés financières du Canadien National.

Le directorat actuel porte une grande partie du blâme pour la faillite de l'administration de nos voies d'Etat. Le rapport reconnait en effet que l'influence directe des ministres ou des députés ne s'est pas faite souvent sentir, mais que quand il s'est agi de construire des embranchements et des hotelleries, le bureau des directeurs et les autorités du Canadien National ont été susceptibles d'agir sous la pression des conseils politiques plutôt que de se laisser diriger par l'intérêt national.

"Au lieu de coopérer pour lutter victorieusement contre la concurrence dangereuse des camions, nos voies de transport sont entrées dans une série de luttes à mort qui ont nui considérablement à leur succès. On devra cesser cette compétition déraisonnable et incontrôlée" dit le rapport.

Le coût du transport des députés

Le rapport déclare que l'Etat devrait défrayer tout seul le coût du transport des députés et de leurs familles, des membres de la législature et des fonctionnaires, ce qui équivaut à recommander l'élimination des "passes" de députés.

La concurrence des lignes entre entre elles devra disparaitre, car la duplication des services d'hôtels et des services de transport maritime est pure folie. Un remède urgent est celui qui devrait être apporté à la compétition des chemins de fer et des camions sur les courtes distances.

Le transport par camion

Il devrait exister un moyen de réglementer cette compétition, et si les camions doivent jouir d'une plus grande vogue que les chemins de fer pour le transport des marchandises sur les courtes distances, une revision complète des échelles tarifaires devrait être entreprise sans retard.

Une enquête conjointe, sous l'égide des gouvernements provinciaux et fédéral, aurait comme résultat d'apporter plus d'uniformité dans les règlements et l'imposition des licences sur les camions.

Les compagnies de transport ferroviaire devraient avoir l'autorisation d'inaugurer des services de transport par camions. Des permis de circuler ne devraient être émis en faveur des camions que dans les cas où l'intérêt public l'exige. Les propriétaires de ces véhicules devraient être obligés de s'assurer contre les dommages à la personne et à la propriété. Leurs taux de transport devraient être publiés.

—oOo—

125 millions d'affaires

Trois items

Londres. — Les importations canadiennes affectées par le nouveau tarif canadien se chiffrent à $125.000,000, si l'on se base sur le rapport de l'année douanière 1931-32.

Elles peuvent se résumer ainsi:

(1) Item sur lesquels le Canada donne une entrée libre aux marchandises anglaises: total des importations canadiennes, $31,000,000; du Royaume-Uni, $8,000,000.

(2) Item sur lesquels le Canada réduit les droits: total des importations, $59,000,000; du Royaume-Uni, $37,-000,000.

(3) Item sur lesquels le Canada augmente les droits étrangers: total des importations, $35,000,000; du Royaume-Uni, $9,000,000.

—oOo—

Les embêtements d'un ministre unilingue

Dans un pays bilingue

Ottawa. — Il est nécessaire, en pays bilingue, de parler les deux langues officielles. M. Gordon, ministre du travail, l'a appris à ses dépens. M. Denis, député libéral de St-Denis, demandait, en français, au ministre si le gouvernement avait l'intention d'assumer une partie du coût des travaux qui seront bientôt entrepris à Montréal pour donner du travail aux chômeurs.

M. Gordon, qui ne comprend pas le français, demanda au député d'inscrire sa question au feuilleton. Elle sera traduite et il pourra la comprendre et y répondre.

M. Denis tenait cependant à une réponse immédiate. Il demanda si un des collègues de M. Gordon ne pourrait pas servir d'interprète. M. Gordon a M. Maurice Dupré comme voisin.

Les choses en restèrent là après qu'on eut ri de part et d'autre.

—oOo—

A L'ECOLE

Le maître à un élève. — Qu'est-ce qu'un hypocrite?

Pierre. — C'est un élève qui va à l'école en souriant.

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

L'ELOGE DU SENATEUR BELCOURT

Les hon. sénateurs Gustave Lacasse, Arthur Meighen et Raoul Dandurand ont fait au Sénat un digne éloge du regretté sénateur Belcourt le champion des droits de la race française en Ontario.

Nous reproduisons quelques extraits des trois discours:

LE SENATEUR LACASSE

"Je ne me rappelle pas sans émotion le jour solennel où j'entrai dans cette Chambre pour la première fois et fus présenté par ce vénérable ami. Je ne cessai dès lors de le considérer comme mon chef naturel. Représentant à ses côtés l'élément minoritaire franco-ontarien dans le Sénat canadien, je serai probablement celui qui regrettera le plus son absence au milieu de nous.

"Pour toujours, en effet, sa douce, aimable et sympathique voix s'est tue et ses sages conseils ne viendront plus encourager, inspirer et même tempérer, à l'occasion, mes humbles efforts parlementaires.

"La vie du Sénateur Belcourt fut une vie d'indéfectible dévouement aux causes dont il avait le triomphe à coeur. Parmi ces causes, qu'il me suffise de mentionner celle de la survivance des siens comme groupe ethnique distinct dans ce vaste Dominion britannique. Il est maintenant passé dans l'histoire.

"Son nom sera salué par les générations futures avec tout le respect que l'on doit à un honnête et brillant législateur, à un citoyen distingué, à un vaillant patriote et à un grand chrétien, la vénération dont on entoure la mémoire d'un homme qui s'est dépensé au service d'une belle et grande oeuvre, celle de l'éducation. Son plus beau titre de gloire aux yeux de son "petit peuple" sera son infatigable et constante énergie à défendre ses droits, sa langue et ses traditions scolaires; et c'est précisément pour cette raison que j'ai voulu exprimer mes modestes remarques dans la langue qu'il consacra sa vie à défendre, langue qui tire ses origines des plus belles civilisations du monde, langue qui a droit de cité dans cette Chambre et sur chaque petit coin de notre immense terre canadienne.

Souvenir durable

"Et, maintenant, paix à ses cendres! .. Oui, qu'il repose paisiblement, notre cher mort, dans la terre qui le vit naitre, à laquelle il fut toujours fidèle et qui reconnait cette fidélité en conservant sa dépouille mortelle dans son sein maternel pour toujours. Il est parti, mais le souvenir de ses qualités et de ses mérites demeure; son souvenir reste comme une noble inspiration et un exemple permanent devant les yeux de ceux qui viennent après lui, de ceux surtout sur les épaules desquels repose la lourde responsabilité de continuer son oeuvre.

"Me serait-il permis d'entretenir discrètement l'espoir que celui qui prendra sa place dans cette Chambre sera un homme de coeur, de volonté, de justice et de foi comme celui que nous pleurons, et le dévouement aux mêmes causes."

LE SENATEUR MEIGHEN

Quant au sénateur Belcourt, le très hon. M. Meighen fait remarquer qu'il a exercé pendant très longtemps, dans la vie publique du Canada, une influence considérable. L'orateur rappelle que M. Belcourt a été président de la Chambre des Communes, poste qu'il a rempli excellemment pendant plusieurs années. En 1907, il devenait membre du Sénat: il était entré au Parlement comme député en 1896.

Il a joué un rôle de premier plan dans notre vie publique. "Dans les sphères des querelles sur les droits raciaux, malheureusement trop fréquentes, dit M. Meighen, le sénateur Belcourt était à la tête. Je lui rends l'hommage que, dans les sphères où je suis entré en contact avec lui, il s'est toujours montré éminemment juste.

"Le sénateur Belcourt a rendu de grands services au Dominion en général; son activité dans une variété presque infinie de domaines dépassait presque l'imagination et l'on ne peut donc s'étonner de la délicatesse de sa santé, laquelle finit par l'emporter en août dernier."

LE SENATEUR DANDURAND

Parlant du rôle de M. Belcourt à la Chambre des communes, M. Dandurand dit qu'il y a montré comme partout un courage et une ténacité indomptables. "Il a été malade toute sa vie; des hémorragies l'abattaient continuellement; mais il défiait la mort parce que, m'a-t-il dit souvent, ses responsabilités étaient si grandes qu'il ne pouvait mourir et il continuait de vivre parce que le temps de partir n'était pas venu."

Le sénateur Dandurand dit que le sénateur Belcourt est devenu le chef de ses compatriotes quand le règlement 17 a été adopté en Ontario. Pendant 7 ans, il l'a combattu sans relâche, en public et dans les tribunaux. Il ne s'est retiré de la lutte qu'après avoir obtenu la formation de la "Unity League" à Toronto, société composée de gens influents et intellectuels de cette ville qui ont pris les armes pour la minorité. "A titre de conseiller, le sénateur Belcourt se tenait en correspondance avec eux et avec le premier ministre de l'Ontario. Enfin, il vit le jour de la victoire. Toujours il était animé de la conviction de son droit et jamais il ne blessait les sentiments de personne".

LE STE-THERESE A SOMBRE

Il appartenait à Son Excellence Mgr Turquetil

Une dépêche de Le Pas, Manitoba, nous apporte la triste nouvelle que le Ste-Thérèse, petit bateau à propulsion par moteur à essence, dont se servait Mgr Turquetil pour visiter et ravitailler ses missions dans la région polaire le long de la Baie d'Hudson, a sombré dans ou près le port de Churchill, comme il rentrait d'un voyage dans le nord.

Vers la mi-septembre, le Père Duplain, accompagné d'un navigateur blanc et d'une équipe d'Esquimaux, partit pour Chesterfield, emportant sur le Ste-Thérèse huit tonnes de provisions pour l'hiver. C'était un voyage de mille milles le long de la Baie. A 150 milles de Churchill, le bateau commença à faire une voie d'eau. Il fallut rebrousser chemin et faire fonctionner les pompes à toute vitesse. Le Père Duplain et ses compagnons eurent la vie sauve, mais ne purent amarrer à l'endroit ordinaire: le bateau coula au large de "Cockles Point". Si nous comprenons bien la dépêche, le Ste-Thérèse fut alors renfloué. De même qu'il avait été réparé au printemps, alors que Mgr Turquetil se trouvant lui-même à bord et en route pour ou en provenance de "Ponds Inlet", il y eut une panne de moteur et l'on dut voyager par une furieuse tempête, mais on russit à revenir à Churchill. Et ce ne serait que samedi dernier, 15 courant, que le Ste-Thérèse aurait été finalement perdu. Au vaillant évêque de l'Arctique et à ses héroïques apôtres, la "Survivance" offre ses condoléances dans cette terrible épreuve, et forme le voeu que les amis des missionnaires polaires leur aident à se procurer une nouvelle embarcation qui leur permette de continuer leur apostolat.

LA FRANCE ET LA PAIX

Herriot déclare que son gouvernement est à compléter un plan solide de paix

LEMBS, France.—Le premier ministre Herriot, parlant à l'occasion de l'inauguration d'une centrale d'électricité en cette ville du Haut-Rhin, a déclaré que le nouveau plan français pour "l'organisation mondiale de la paix" et le désarmement progressif sera soumis à Genève dès qu'il aura été définitivement approuvé par le gouvernement.

"La France", dit M. Herriot, "constamment représentée à Genève, est à terminer un plan solide pour l'organisation de la paix et le désarmement progressif, plan qu'elle soumettra à la conférence (du désarmement) dès que l'opinion indispensable aura été reçue et que le cabinet aura délibéré."

Ce plan suggère un désarmement progressif en deux étapes de cinq ans chacune et de considérer comme universel, plutôt que comme français, le problème de la sécurité.

La première partie de la proposition appelée maximum, établit l'extrême limite jusqu'à laquelle la France est disposée à désarmer à la condition que les puissances se soumettent à un sévère contrôle des armements et s'engagent à appliquer des sanctions.

La seconde partie, appelée minimum, expose le point au delà duquel la France se sent incapable de désarmer, si les conditions de sécurité ne sont pas supérieures à un certain degré que la France croit être indispensable

---

Une figure canadienne

SIR WILFRID LAURIER

par l'abbé Elie J. Auclair
de la Société Royale du Canada

UN GRAND HOMME ET UN BEL HOMME

Sir Wilfrid Laurier, qui est incontestablement l'un des grands hommes de notre histoire depuis la Confédération, était aussi un fort bel homme. Grand de taille, au-dessus de la moyenne, bien fait et bien découplé, de geste souple et de figure animée, avec une tête incomparable, au large front et aux yeux très vivants, couronnée dès longtemps de la plus magnifique chevelure blanche qui se puisse rêver, possédant une voix d'or au timbre riche et harmonieux que les plus célèbres ténors auraient été en droit de lui envier, le grand homme dégageait de toute sa personne, surtout quand il parlait devant les foules ou à la Chambre, je ne sais quel charme et quel magnétisme. Je ne crois pas trop dire en affirmant que, moins vibrant que d'autres peut-être, plus doux et plus insinuant que personne, comme orateur, absolument irrésistible. Sans en être orgueilleux, il en avait, je pense, lui-même, conscience, et quand il a dit un jour: "Suivez mon panache blanc", il savait ce qu'il disait!

LES DEBUTS DE SA CARRIERE

Né à Saint-Lin, au pied des Laurentides, le 20 novembre 1841, Laurier est mort, à Ottawa, le 17 février 1919, à 77 ans. Chapleau et Mercier, nés tous les deux en 1840, mais décédés beaucoup plus jeunes, le premier à 57 ans et le deuxième à 54 ans, étaient de ses contemporains. Le père de Laurier était un modeste arpenteur et sa mère mourut alors qu'il était encore en bas âge. Il fit ses études classiques au collège de l'Assomption, où il eut comme condisciples des hommes qui ont compté dans l'histoire de leur temps: Jetté, Tarte, Dansereau, Horace Archambault, l'abbé Camille Caisse. Il suivit ses cours de droit à Montréal, à l'Université McGill. Il en garda l'empreinte pour toujours, dans ce libéralisme très large, trop large au point de vue doctrinal, dont il fit état et dont il se fit honneur tout le long de sa carrière.

Au collège de l'Assomption, a-t-on écrit, on appelait Wilfrid Laurier "le petit Monsieur", à cause de sa distinction innée et de sa belle tenue. Au McGill, ce fut "le jeune Monsieur". Toute sa vie, d'ailleurs, Laurier a été un "Monsieur" dans le meilleur sens du terme, je veux dire un parfait gentilhomme. Reçu avocat à 23 ans, en 1864, il pratiqua sa profession quelques mois à Montréal, avec Médéric Lanctôt, puis il alla s'établir à Arthabaska, dans les Cantons de l'Est. En 1868, il épousait une jeune fille de Montréal, Zoée Lafontaine, d'humble condition, mais vertueuse et de très digne caractère, qu'il aimait et qui l'aimait, ce qui est le meilleur gage de bonheur, et qui lui a été, pendant cinquante ans, la plus distinguée et la plus dévouée des femmes. Sir Wilfrid et Lady Laurier n'ont pas eu d'enfants. Ce leur fut un chagrin bien réel, dont ils se sont consolés en répandant le bonheur autour d'eux, le mieux possible, chez les enfants des autres.

ASCENSION RAPIDE ET CARRIERE ETONNANTE

En 1866 et 1867, Laurier combattit le projet de la Confédération de Cartier et de Macdonald et il fut du parti de Dorion. Plus tard, au cours de sa longue vie publique, il s'efforça d'en perfectionner le fonctionnement, sans y réussir, à ce qu'il me semble, comme il aurait à Québec-Est, qui devait le réélire quand les électeurs d'Arthabaska l'envoyèrent les représenter à la Chambre de Québec. Trois ans après, en 1874, les mêmes électeurs le choisissaient comme leur député à Ottawa. Il devint ministre, en 1877, dans le cabinet MacKenzie. En cette qualité de ministre responsable, il dut subir une réélection. Cette fois, il fut défait à Arthabaska. Mais, tout de suite, il fut élu Québec-Est, qui devait le réélire sans interruption pendant quarante-deux ans, de 1877 à 1919. Il fut aussi, dans la suite, en même temps que député de Québec-Est, pour quelques sessions, député d'Ottawa, puis de Soulanges. En 1887, il succédait à Blake comme chef du parti libéral, et ce devait être pour trente-deux ans, jusqu'à la fin de sa vie. En 1896, son parti étant sorti victorieux des urnes, il fut appelé à former un ministère, devint premier ministre du Canada, et ce fut pour quinze ans, de 1896 à 1911. Les conservateurs, dirigés par M. Borden, l'ayant emporté aux élections de 1911, Laurier redevint chef de l'opposition pour jusqu'à sa mort en 1919.

De 1871 à 1919, la vie publique de Laurier a donc duré pas loin d'un demi-siècle, exactement quarante-huit ans. Ils sont rares les hommes d'Etat qui se maintiennent aussi longtemps devant l'opinion en régime démocratique. Député à 30 ans, ministre fédéral à 36 ans, chef de parti à 46 ans, premier ministre à 55 ans, au pouvoir pendant quinze ans. Laurier est mort, redevenu chef de l'opposition depuis huit ans, c'est vrai; mais il est mort en beauté, en pleine gloire encore, les armes à la main, si l'on peut dire ainsi d'un homme politique, reconnu par tous, par les Anglais aussi bien que par les Français, et, je pense, par les conservateurs aussi bien que par les libéraux, comme le premier homme du Canada, bien plus, salué, dans le monde entier, comme l'un des hommes les plus considérables et les plus considérés de son temps. Sa carrière est vraiment remarquable et étonnante entre toutes.

LES RAISONS DE SES SUCCES ET DE SON EMPRISE

Comment peut-on s'expliquer cette rare et singulière fortune de Laurier? Par les qualités physiques d'abord dont il était si richement doué, ensuite parce qu'il était honnête homme et gentilhomme comme il en est peu, parce que aussi il possédait à un très haut degré le don puissant de l'éloquence et parce que, enfin, dans un pays difficile à gouverner, Laurier fut un homme souple, un diplomate habile et un chef de parti accessible aux compromis. Sur ce dernier point, qu'on le remarque bien, je n'apprécie pas pour le moment, je constate, rien de plus.

L'apparence et la mine extérieure ne font pas l'homme supérieur sans doute, ni non plus l'homme d'Etat. Mais il n'est pas indifférent à l'homme qui brigue les suffrages, surtout à l'orateur, de payer de sa personne en prestance, d'avoir une voix agréable, de gesticuler avec élégance et même d'être toujours bien mis. L'habit ne fait pas le moine. Soit! Mais il lui aide à le paraitre avec dignité. Or, je l'ai dit en commençant cette notice, notre grand sir Wilfrid, le "petit Monsieur" du collège et le le vrai "Monsieur" de toujours, était un for bel homme, d'une tenue irréprochable et d'aspect sans cesse imposant. C'était là, si j'ose dire ainsi, un premier atout dans son jeu ou dans son action.

Ce bel homme était aussi un honnête homme et un gentilhomme dans la meilleure acceptation des termes, qualités morales, qui, au fond, mieux que tous les avantages physiques, donnent ou assurent de l'emprise sur les masses populaires. "Je laisse à d'autres d'apprécier sa longue carrière politique, écrivait au lendemain de sa mort Mgr Bruchési à lady Laurier, mais je tiens à vous dire, Madame, que, en votre regretté sir Wilfrid, c'est l'une de nos plus belles gloires canadiennes qui disparait et que sa mort nous est certainement à tous l'occasion d'un deuil national. Des relations intimes m'ont permis plus d'une fois de pénétrer toute la noblesse de son âme. La bonté, je le sais, faisait le fond de sa nature. Il a soulagé bien des misères et encouragé nombre de jeunes talents. Dans ses relations, dans ses lettres, dans ses discours, dans sa vie publique et dans son intimité, M. Laurier, à ma connaissance, n'a jamais blessé la charité. . ." Voilà qui constitue un beau témoignage, et venu de haut, auquel se pourraient joindre tant d'autres, rendu à l'honnête homme et au gentilhomme qu'était sir Wilfrid.

Laurier a été en plus, et ce fut une autre cause de son immense prestige, un grand orateur, l'un des plus grands que nous ayons eus, après Papineau et avec Chapleau et Mercier, pour ne parler que de ceux du passé. C'était, par excellence, l'orateur parlementaire, le "silver tongue", disaient les Anglais, l'orateur à la langue d'argent. J'ai parlé tantôt que ses dons physiques. Mais, il en avait bien d'autres encore. Il avait l'intelligence, il avait le coeur, il avait l'imagination. Le sénateur David, qui fut son ami fidèle, un ami sincère et franc, écrivait en 1894: "L'éloquence de Laurier diffère de celle de Chapleau et de celle de Mercier. Sa voix est douce, sonore et harmonieuse, son langage est correct, élégant et gracieux comme ses manières, ses pensées et ses sentiments sont nobles et élevés comme sa tête et comme son regard. . Il est l'égal des grands hommes d'Etat et des orateurs les plus accomplis du vieux monde . ." Je crois, en toute sincérité, que c'est là un jugement que l'histoire a déjà ratifié.

Enfin, l'un des plus puissants moyens d'action de Laurier fut, si je ne me trompe, son opportunisme. Laurier a été un meneur habile, un diplomate souvent heureux, un chef de parti accessible aux compromis. A-t-il eu tort, a-t-il eu raison? C'est une bien grosse question. Sur sa tombe, un journaliste de Québec des plus distingués, qui l'avait souvent combattu, écrivait ces lignes très significatives: "La dignité constante de la vie de sir Wilfrid et l'élévation de son caractère permettent de penser que, dans des circonstances difficiles, il a plutôt obéi à des motifs d'ordre élevé. L'histoire dira si sa manière de voir, et, par conséquent, sa manière d'agir, ont été les plus justes et les plus pratiques." Je laisse, à mon tour, à la postérité de juger Laurier et son oeuvre, quand le recul des ans aura permis de faire le juste point. Mgr Mathieu a rappelé, en prononçant son oraison funèbre à Ottawa, que l'idéal de Laurier avait été d'unir, sans les assimiler, les Canadiens de race française à ceux de race anglaise au milieu desquels la Providence veut qu'ils vivent. C'était une rude tâche, et il n'y a pas, je pense, complètement réussi. Mais, le but auquel il tendait était évidemment noble et élevé.

SA GRANDEUR D'AME DANS LES REVERS

La vie publique est le plus souvent dure à ceux qui la mènent. Comme Lafontaine et comme Cartier, Laurier a connu, sur la fin de ses jours, que la politique est ingrate. Ce sont ses propres amis et partisans des provinces anglaises, divisés d'avec lui sur la délicate question de l'aide à apporter à l'empire au cours de la grande guerre, qui se sont chargés de le lui faire rudement sentir. Mais, en supportant l'épreuve la tête haute et l'âme sereine, il s'est grandi davantage, en ajoutant à sa gloire le cachet de la souffrance. Il ne m'a paru jamais plus courageux et plus digne que lorsque au soir de sa vie, il se trouva soudain abandonné aux Communes par un groupe important de ses partisans qui entraient dans un cabinet d'union dirigé par M. Borden. On a dit que cela avait hâté l'heure de sa mort. Je n'en sais rien. Mais, ce que je sais bien, c'est que, dans l'adversité comme dans la bonne fortune, et plus encore peut-être, sir Wilfrid Laurier s'est montré vraiment grand.

—oOo—

Le coût de la conférence d'Ottawa

$238,081.88

Ottawa. — A la demande de M. Duff, libéral d'Antigonish-Guysboro, M. Bennett a révélé que le coût de la conférence impériale d'Ottawa s'était élevé à $238,581.88 dont $138,505 pour les activits sociales, réceptions, etc. Le voyage des délégués lors de l'ouverture officielle du canal Welland a coûté $5,769.75.

Le coût d'une enquête

L'enquête royale sur la situation ferroviaire au Canada

Ottawa. — L'enquête royale sur la situation erroviaire au Canada, a coûté, à date, la somme de $58,983.63. Cela ne représente qu'une partie des frais. Toutes les factures ne sont pas encore entrées.

L'enquête dans l'affaire du Gypsum Queen a coûté $23,003.75. M. Peter White, avocat du gouvernement, a touché $3,764.95 et reçu pour frais de voyage la somme de $9,275.

Ces renseignements ont été fournis à M. Duff au parlement.

—oOo—

Les élections sénatoriales en France

Gains pour les radicaux socialistes

Paris. — Les élections sénatoriales ont eu lieu en France, dimanche 16 courant. Il s'agissait d'élire 116 sénateurs, un tiers de la Chambre Haute.

Le résultat a été un gain pour les radicaux-socialistes, un gain de neuf sièges. Sur 314 sièges au Sénat, les radicaux socialistes en occupent maintenant 155, ce qui ne leur donne cependant pas une majorité absolue.

En France les sénateurs ne sont pas nommés par le gouvernement, mais élus pour neuf ans seulement. Ils sont élus dans chaque département, ou colonie, par les députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et les délégués choisis par les conseils municipaux parmi les électeurs de la commune. Elus pour neuf ans, ils ne le sont pas tous à la fois, mais il y a une élection tous les trois ans qui en renouvelle un tiers.

A l'élection de dimanche dernier, les communistes ont été battus partout. Le sénat français va se composer à peu près comme suit: Radicaux - Socialistes, 155; Républicains, 71, Radicaux-Républicains, 37; Socialistes, 17; Républicains de gauche, 15; Conservateurs, 6; Divers, 13. Total, 314.

—oOo—

La maitresse. -- Paul, à quoi sert le coton?

Paul.—!!!

La maitresse. — Voyons, avec quoi est fait votre pantalon?

Paul. -- Avec le vieux de papa.

Un sacre aux Glaces Polaires

Est en vente à la 'Survivance' à 50 sous l'exemplaire

Faites-vous un devoir de posséder dans votre bibliothèque ce récit des fêtes du sacre de S. E. Mgr Pierre Fallaize, O.M.I., évêque titulaire de Thmuis.

Empressez-vous de l'acheter et contribuez ainsi à la diffusion du bon livre et du livre canadien-français.

Adressez votre commande à la "Survivance". 50 sous l'exemplaire, $4.50 la douz.; $30 le cent.

LA SESSION FEDERALE

M. Lapointe se dit prêt à se lever en Chambre et à s'opposer aux traités — M. Bourassa ne s'accommode pas plus de la préférence des libéraux que du tarif des conservateurs

Ottawa. — Le débat sur les accords de la conférence impériale s'est continué toute la semaine dernière. Ce sont surtout les députés de l'opposition qui y prennent part.

Nous ne donnons cette semaine qu'un résumé des discours prononcés par MM. Lapointe et Bourassa.

M. Ernest Lapointe

L'ancien ministre de la Justice trouve étrange que les députés conservateurs s'abstiennent de prendre part au débat. Il s'agit pourtant d'accords commerciaux qui intéressent tout le pays. Ce débat est si important que le premier ministre a pris la peine de convoquer les Chambres pour qu'il ait lieu. Ministres et députés ministériels restent muets. La chose est étrange. Les ministres ont-ils peur? Le ministre des chemins de fer a la parole facile, comment se fait-il qu'il ne parle pas?

M. Manion: Il est possible que le ministre des chemins de fer parle.

M. Lapointe dit qu'au risque de passer pour antipatriote il accepte le défi du ministre du commerce, M. Stevens, et il s'oppose à la ratification des accords conclus.

Le premier ministre veut élever comme une sorte de muraille sacrée autour des accords en question. Ce mur, M. Lapointe est prêt à le dynamiter à sa façon. "Je suis prêt, dit-il, à souffler dessus et à le faire tomber. Il n'existe pas d'entente sacro-sainte, d'arche d'alliance.

Quels seront les effets du traité sur le commerce international? Tout le monde sait qu'il y a actuellement des millions d'hommes qui chôment dans le monde. Chez nous, la crise de l'emploi fait rage. La production, dans toutes les contrées, a diminué beaucoup, parfois de moitié. Les bateaux sont amarrés à leur quai faute de cargaison à transporter. Les chemins de fer souffrent. Les budgets des nations accusent des déficits énormes. Quatorze nations du monde n'ont pu rencontrer les intérêts sur leurs dettes, et les communistes, partout, attribuent cela aux barrières tarifaires qui ont été élevées entre les nations du monde.

M. Henri Bourassa

M. Mackenzie King déclare, dit le député de Labelle, que le parti libéral ne pourrait donner son appui aux accords de la conférence impériale parce qu'ils sont fondés, selon le mot du premier ministre, sur la doctrine et les principes du conservatisme et que celle-là comme ceux-ci sont opposés à la doctrine et aux principes du libéralisme.

L'orateur fait remarquer qu'il serait sage pour M. Mackenzie King de ne pas trop parler de la doctrine et des principes de son parti. En fait, depuis quarante ans, les libéraux, quand ils sont dans l'opposition, prêchent le libre-échange et, quand ils sont au pouvoir, ils pratiquent la protection.

Le chef de l'opposition a répété ce qu'il avait déjà dit en 1930, lors du budget Dunning, qu'il ne convient pas de marchander avec la Grande-Bretagne. C'est enfantin que de parler ainsi. Il n'y a pas d'arrangements possibles entre gouvernements sans qu'il y ait d'abord des négociations. En marchandant avec la Grande-Bretagne il faut parfois parler fort. M. Bourassa dit qu'il l'a appris dans sa propre famille et que M. Mackenzie King a dû apprendre la même chose dans la sienne. Il ne faut donc pas trop blâmer le premier ministre d'avoir su parler comme il le fallait à la délégation de la Grande-Bretagne.

Illusions et déceptions

A l'ouverture de la conférence impériale, M. Stanley Baldwin exprimait l'espoir que les accords de la fin se traduiraient par un abaissement tarifaire. Cet espoir ne s'est réalisé. Comme l'a fait remarquer M. Mackenzie King, 139 des 233 modifications qui sont proposées au tarif canadien sont faites à la hausse. Il faudrait en conclure qu'à première vue du moins le gouvernement protectioniste du Canada l'a emporté sur les Anglais. M. Baldwin a peut-être été toutefois plus rusé qu'on ne le pense. Il avait connu M. Bennett, deux ans plus tôt, à Londres. Il se doutait peut-être que la meilleure façon d'obtenir des concessions du Canada à l'endroit de la Grande-Bretagne, c'était de faire d'abord mine de céder. En tout cas les articles 2 et 3 de l'accord anglo-canadien font croire que c'est le Canada qui va déterminer la politique tarifaire de la Grande-Bretagne.

Au sujet des relations interimpériales, M. Bourassa considère que le jour où nos hommes d'Etat s'occuperont d'abord des affaires du Canada ce sera tant mieux pour notre pays. L'empire ne s'en portera pas plus mal. Le député de Labelle dit qu'il ne saurait se laisser attendrir par les lamentations du chef de l'opposition et de l'ex-ministre de la justice à la pensée que l'Empire pourrait crouler.

M. Lapointe: Les paroles que j'ai employées et auxquelles mon honorable ami fait allusion, je les ai employées simplement pour répondre à l'argument que cet accord sera comme un nouveau lien impérial. Je ne crois pas que tel soit le cas.

Pas d'unité économique

Lord Beaverbrook, que Joseph Chamberlain traitait de parvenu, cherche actuellement à réaliser l'unité économique de l'Empire. Son projet est voué à la faillite et li le serait même si c'était un Bismark ou un Mussolini qui tentait de le réaliser. Tout ce qui est contre nature jet est voué à la faillite et il le sedes nations britanniques — M. Bourassa dit qu'il déteste le mot empire— peut durer pendant un temps à la condition qu'elle ne soit pas trop rigide. Dès que l'on tentera l'unification en matière commerciale ou politique, l'existence même de l'association se trouvera en danger.

On parle de préférence tarifaire impériale. Croit-on sérieusement que la population des Indes (450,000,000 des 645,000,000 d'habitants de l'Empire) acceptera cela? Les gouvernants anglais des Indes ont pu se rendre compte que le seul Gandhi, dans sa prison, représente tout de même une certaine force. Comme question de fait les Indes se refuseront à l'unification économique de l'Empire. N'en sera-t-il pas de même pour l'Etat libre d'Irlande, pour l'Afrique-Sud?

Le courtage britannique

Les traités conclus à la conférence ne marquent pas l'établissement d'un tarif impérial. Ils ne marquent même pas l'inauguration d'une telle poltique. Ces accords signifient simplement que Londres va redevenir, après cinquante ans, le centre de distribution de l'Empire. Banquiers, courtiers et industriels londoniens en profiteront. Quant aux Dominions, ils rétrogradent.

Récemment, c'est-à-dire après la dénonciation du traité franco-canadien, des statistiques ont été publiés par le gouvernement d'Ottawa et par le consul de France. Les chiffres français indiquaient que la France avait importé bien plus de produits canadiens que n'indiquaient nos statistiques. C'est que nos exportations en France s'étaient faites par l'entremise de l'Angleterre. Il est bien entendu que l'Angleterre se paie quand elle agit comme intermédiaire, et elle se paie à nos dépens. Il en est de même pour les autres pays, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne.

De toutes façons le régime de préférence britannique nous rend de mauvais services. Des produits belges, français, allemands ou autres sont exportés d'abord en Angleterre et re-exportés chez nous. Le fisc canadien y perd et le consommateur n'y gagne pas. Ne sommes-nous pas les victimes volontaires de notre dépendance coloniale? M. Bourassa dit qu'il ne s'accorde pas plus de la préférence britannique des libéraux que du tarif impérial des conservateurs.

M. Manion défend le gouvernement

Après les bons discours de M. Bennett et de M. Stevens, le ministre des chemins de fer, M. R.-J. Manion, croyait bien qu'il ne serait plus nécessaire, aux ministériels, de prendre la parole sur les accords de commerce. Mais puisque M. Ernest Lapointe a demandé qu'un ministériel parlât, il se propose de prendre part au débat. M. King et M. Lapointe semblent tous deux sous l'impression qu'on a exercé à l'égard de la Grande-Bretagne, des méthodes de coercition. Il serait amusant de savoir quand le Royaume-Uni s'est jamais laissé forcer la main.

Des accords eux-mêmes se dégage la note générale que les droits tarifaires ont été réduits. Le gouvernement voulait tout d'abord obtenir des marchés pour nos produits et si le Canada a obtenu la meilleure part des ententes, on ne voit pas en quoi il pourrait être blâmé. Cela ne veut pas dire nécessairement que le Canada a reçu la meilleure part. Il serait plus juste de dire que tous les pays britanniques ont bénéficié des ententes de commerce.

Il semblerait raisonnable que l'on accorde aux traités un loyal essai. C'est là l'opinion des Canadiens bien pensants. Ces accords représentent une belle victoire pour tout l'Empire. Malgré cela le chef libéral s'y oppose. Sa tâche n'est pas facile. Il prétend lutter en faveur de la liberté du peuple et en faveur de l'intégrité de la constitution de l'Empire. A cela il peut répondre que le Parlement du Canada n'est pas lié par les ententes. Il a le pouvoir de les désapprouver. Le chef libéral joue sur les mots et interprète faussement les clauses des accords.

—oOo—

Le nombre des députés reste le même à 245

Mais la rédistribution devra enlever quatre députés à l'Ontario selon la loi.

Contrairement à ce que l'on avait prévu, le nombre des députés dans le prochain Parlement à la suite de la rédistribution électorale, restera le même, soit 245.

Le bill de la rédistribution a été présenté à la Chambre des communes par le premier ministre. D'après ce projet de loi, voici comment sera réparti la députation au prochain Parlement:

Prov.	Actuel	Rédist.
Québec	65	65
Ontario	82	82
Nouvelle-Ecosse	14	12
Nouv.-Brunswick	11	10
Manitoba	17	17
Colombie Anglaise	14	16
Ile du P.-Edouard	4	4
Saskatchewan	21	21
Alberta	16	17
Youkon	1	1
	245	245

—oOo—

Le problème de l'or

La France ne tient pas à garder l'or, dit M. Lucien Romier

Montréal. — La France ne tient pas à garder l'or, mais il lui est attaché comme par un élastique. Elle a beau le lancer dans toutes les directions: il lui revient toujours.

Telle est l'illustration de la circulation de l'or faite la semaine dernière par M. Lucien Romier, dans un lumineux exposé du problème de l'or.

Le conférencier exposa un ensemble de questions connues sous le nom du "Problème de l'Or", problème qui ne date pas d'aujourd'hui. Il est classique, ce qui ne veut pas dire qu'il soit facile à comprendre, même pour les économistes.

"Je ne vous apporte donc pas, dit M. Romier, l'opinion d'un doctrinaire, mais d'un homme qui a essayé d'observer comment les choses se passaient.

L'or est une marchandise et une mesure pour les monnaies.

L'or est la marchandise non pas absolument la plus appréciée, mais celle que les hommes recherchent avec le plus d'intensité et le plus de foi.

Or une marchandise est d'autant plus chère qu'elle est plus recherchée, plus rare et que les hommes lui attachent plus de prix.

Si demain disparaissait la demande qu'en font les banques d'émission, l'on n'est pas sûr que, demain, l'or ne reprendrait pas sa réelle valeur.

POURQUOI NOUS SOMMES CHRETIENS

(Suite de la page 1)

imaginaires, nous ne vivons pas en rêve. Ne riez pas: des hommes sérieux, ont douté, ou du moins, il n'ont pas cru pouvoir être absolument certains de leur existence. Nous ne discuterons pas avec eux; mais nous comprenons leur objection. Pour l'homme qui réfléchit, qui mesure un peu la grandeur de l'univers, la petitesse de la terre et de l'homme, c'est stupéfiant de découvrir sur notre minuscule planète, sur ce grain de sable, des êtres vivants, des êtres qui pensent et dont Dieu s'est préoccupé au point de leur donner une destinée surnaturelle, de leur accorder des bienfaits comme ceux de l'Incarnation de son Fils et de la Rédemption.

Si renversant que soit le fait de notre existence nous ne croyons pas, nous, pouvoir en douter. Nous admettons donc que nous sommes des êtres réels. Nous supposons, de plus, que nous pouvons connaitre la vérité avec certitude. Nous pensons qu'il est impossible de *discuter* avec un homme qui doute s'il existe et qui ne sait pas s'il peut savoir.

Notre existence admise, il faut l'expliquer. D'où venons-nous? Nous voulons une raison suffisante, une explication proportionnée, rationelle, de nous-mêmes et de l'univers qui nous entoure. Nous affirmons qu'aucune explication n'est satisfaisante en dehors d'une cause intelligente et libre, distincte de la matière. Nulle autre cause ne parait proportionnée aux effets que nous connaissons. C'est là, aussi, l'explication de ce qu'on appelle le fait religieux universel. Devant le monde et ses phénomènes, le primitif, comme le philosophe, s'est demandé qui avait fait tout céla. Il n'a pas cru que cela s'était fait tout seul; il a cherché une cause assez puissante pour produire les formidables effets qu'il avait sous les yeux. Il a conclu comme instinctivement, **quasi naturali instinctu**, dit saint Thomas d'Aquin, qu'il existait un Etre supérieur, doué d'une puissance illimitée, vivant, sachant et voulant tout.

Cette conclusion, tout obscure et mêlée d'erreur qu'elle fût, a poussé tous les peuples aux pratiques religieuses. Cette notion d'un Dieu principe, Providence et justicier, si conforme aux habitudes de l'esprit humain, explique seule la tendance naturelle des hommes à la prière, à la crainte, à la reconnaissance envers la divinité; seule elle justifie le culte religieux que l'on a signalé chez tous les peuples de la terre.

On arrive parfois à cette vérité d'une façon bien surprenante. Le petit-fils d'Ernest Renan, Ernest Psichari, élevé dans l'athéisme le plus délibéré, dans l'irreligion la plus complète, nous offre un bel exemple des conclusions où doit aboutir un esprit droit, éclairé sans doute par la grâce. Ce jeune lieutenant trouva Dieu dans le désert, au cours d'une expédition militaire extrêmement pénible. La Providence divine, pensa-t-il, pouvait seule justifier l'obéissance aux hommes, le dévouement, le sacrifice de soi pour le prochain. Ayant reconnu Dieu il l'adora et le pria; puis il trouva dans le christianisme la plus parfaite réalisation de l'idée religieuse. Admis dans l'Eglise catholique, il songeait à se faire moine, quand la guerre de 1914, en le rappelant sous les armes, mit fin à sa courte existence et consacra l'un des plus beaux modèles de sincérité religieuse qu'on puisse offrir à la jeunesse contemporaine.

(Suite la semaine prochaine)

Mgr P. Diaz mis à l'amende

Accusé d'avoir violé la loi religieuse

Mexico. — Une amende de 500 pesos à été imposée à l'archevêque catholique Pascual Diaz, de Mexico, pour avoir violé la loi religieuse exigeant l'enregistrement des prêtres.

On a appris la chose, lorsqu'il a été annoncé que le prélat avait été conduit devant le 6e tribunal de district, samedi, après que des officiels de la police et du département central l'eurent prié de se rendre aux quartiers généraux de la police.

L'archevêque apprit que l'on avait la preuve qu'il avait accompli ses fonctions religieuses sans s'être soumis à l'enregistrement.

L'archevêque déclara qu'il avait violé la loi sans le vouloir et il accepta le châtiment en payant l'amende imposée.

Il a ajouté qu'il croyait qu'il était dûment enregistré, et lorsque la police lui dit qu'il avait violé la loi, il répondit.

"Si je l'ai fait, je n'ai pas agi de mauvaise foi. Mon plus vif désir a toujours été de me conformer aux lois. Si j'ai violé la loi, j'accepterai la sanction et je corrigerai la situation".

Après qu'il eut payé l'amende, sa liberté lui fut rendue. Il demanda alors aux autorités de l'enregistrer comme prêtre en charge de la cathédrale nationale, ce qui fut fait.

—oOo—

On arrête dix prêtres

Dans l'Etat de Jalisco

Mexico. — Dix prêtres ont été arrêtés à la suite de l'arrestation du Père Ramon Gonzalès Pedroza, dans l'Etat de Jalisco, disent des dépêches de Guadalajara.

Les autorités de l'Etat ont averti le président Rodriguez du complôt.

Une imprimerie a été saisie ainsi qu'une grande quantité de propagande révolutionnaire, 10 bombes, une carabine, deux revolvers et une certaine quantité de munition, dans une descente de la police dans une maison particulière à Guadalajara, dimanche dernier.

La législature de l'Etat se propose de mettre une loi en vigueur pour limiter le nombre des prêtres à 58 dans l'Etat, dit le rapport au président.

—oOo—

Un moyen de s'enrichir

Un futur milliardaire

C'est une idée nouvelle. Elle est simple. Mais il fallait y penser.

Un Américain du Connecticut s'était arrêté à penser que les autos sèment sur les routes des quantités considérables de pièces métalliques telles que boulons, écrous, etc., et que toute cette ferraille était de nature à causer des accidents. Que fit-il? Il imagina de construire une voiture automobile munie d'un électro-aimant puissant placé à quelques centimètres du sol. Cette voiture circule sur les routes et les nettoie avec une rapidité extraordinaire. Il parait qu'en deux jours pour ses essais, elle récolte 2,500 kilos de débris métalliques et de pièces détachées qui deviennent la propriété de l'inventeur, lequel en quelques mois a déjà réalisé une fortune importante qui s'augmente rapidement.

C'est un futur milliardaire.

L'Académie Saint-Thomas

Ouverture de la troisième session à Québec

Québec. — La troisième session de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin s'est ouverte avec éclat mercredi soir à l'Université Laval. S. E. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, présidait. Mgr L.-A. Paquet, président de l'Académie, avait la présidence d'office de la soirée. Outre Mgr l'archevêque, on remarquait dans la salle S. E. Mgr Courchesne, S. E. Mgr Bruneault, S. E. Mgr Hallé, Mgr B.-P. Garneau, Mgr Eug. Laflamme, M. L.-A. Taschereau, premier ministre de cette province, et une foule d'autres personnalités laïques et ecclésiastiques.

—oOo—

W.-T. Cosgrave veut l'union

L'ancien premier ministre veut unir l'Etat Libre et l'Irlande-Nord

Dublin. — L'ancien président William-T. Cosgrave a déclaré récemment à l'exécutif du parti Cumann nan Gaedhael, le parti oppositionniste dans le Dail Eireann, que le grand problème du pays était celui de l'union de l'Etat Libre avec l'Irlande du Nord.

M. Cosgrave exprima sa confiance dans la possibilité d'une Irlande unie. La possibilité d'amener l'Irlande tout entière sous la juridiction de l'Etat libre est trop attrayante pour que nous l'ignorions, ajouta-t-il.

—oOo—

Requête de Vera Cruz

La législature de Vera Cruz veut expulser tous les prêtres

Mexico. — La législature de Vera Cruz vient d'adresser à la Chambre des députés un mémoire dans lequel elle prône l'adoption d'une loi à l'effet d'expulser tous les prêtres et de confisquer les propriétés ecclésiastiques dans tout le Mexique.

On allègue que les prêtres ont perdu leur citoyenneté parce que, prétend-on, ils servent le chef d'un gouvernement étranger dans la personne du Pape, et qu'ils peuvent alors être expulsés d'après l'article 33 de la constitution.

Les édifices confisqués serviroint à des fins éducationnelles, si la requête de la législature de Vera Cruz est agréée.

La question du beurre

On demande un rapport sur les quantités de beurre de Nouvelle-Zélande et d'Australie

Ottawa. — La question du beurre sera-t-elle donc éternelle? Depuis les élections générales du 28 juillet 1930, elle eut les honneurs d'un nombre incalculable de discours en Chambre des Communes et au Sénat, d'interpellations, de questions, etc.

Ces jours derniers encore, on a demandé au ministre du commerce, M. H.-H. Stevens, de préparer un rapport indiquant les quantités de beurre qui furent importées de Nouvelle-Zélande et d'Australie au cours des derniers mois. M. Stevens promit de fournir ces renseignements à la Chambre.

—oOo—

Un pari peu banal

Un Américain donnera sa ferme si Hoover gagne

Greensboro, Georgie. — M. Carey Williams, gérant-général du Herald-Journal, de cette ville, et M. J.-B. Winslett, pharmacien, propriétaires conjoints d'une ferme de 201 acres dans le comté de Green, ont adressé la lettre suivante à M. Henry Ford, hier:

"Nous remarquons que vous êtes intéressé à la réélection du président Hoover, et nous voulons rendre la lutte plus intéressante en vous offrant un pari amical, une ferme de 201 acres contre un modèle Ford V-8, que le président Hoover ne sera pas réélu le 8 novembre. Nous estimons que si M. Hoover est réélu, nous perdrons cette ferme quand même."

—oOo—

Roosevelt prêche l'économie

Le candidat démocrate s'engage à appliquer un programme d'économie administrative s'il arrive au pouvoir.

Pittsburgh. — M. Franklin D. Roosevelt, candidat démocrate à la présidence, dans le discours qu'il a prononcé ici récemment, s'est engagé à appliquer un programme d'économie administrative, et a ajouté que ses vues à l'égard du boni des vétérans n'avaient pas changé depuis l'automne dernier. "Je ne vois pas comment", dit-il, "un gouvernement qui arrive au bout de l'année avec un déficit de deux milliards peut considérer l'anticipation du paiement d'un boni avant d'avoir un budget équilibré".

—oOo—

La mort du marquis Boni de Castellane

Vie mouvementée

Paris. — Le marquis Boni de Castellane, l'un des plus célèbres et des plus riches boulevardiers, est mort à bonne heure jeudi matin. Il y a une semaine, il était frappé par une attaque de paralysie. Il était âgé de 64 ans. Pendant plus de dix ans après son mariage avec Anna Gould, héritière américaine, en 1895, il fut reconnu comme le "roi des boulevardiers". Le divorce que sa femme obtint quelques années plus tard fut l'une des causes les plus sensationnelles de Paris. Le marquis fit ensuite de la politique, écrivit pour des journaux et des revues, et collectionna des oeuvres artistiques.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	28½
No 2 Nord	27
No 3 Nord	25½
No 4 Nord	24½
No 5 Nord	22½
No 6 Nord	20½
Fourrage	10½

Avoine—

No 2 C W	10
No 3 C W	7
Fourrage	7

Orge—

No 3 C W	10
No 4 C W	9

Seigle—

No 2 C W	10½
No 3 C W	8½

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	44½
No 2 Nord	43¼
No 3 Nord	42¼
No 4 Nord	40¾
No 5 Nord	38¾
No 5 Nord	36¾
Fourrage	32

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	47¼
No 2 Nord	45½
No 3 Nord	44½
No 4 Nord	43¼
No 5 Nord	40¼
No 6 Nord	36¼
Fourrage	32¼

Avoine—

No 2 C W	23⅜
No 3 C W	21⅛
Fourrage	20⅞

Orge—

No 3 C W	26¾
No 4 C W	24⅝

Seigle—

No 1 C W	28⅝

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	2.50 à 3.00
" qualité moyenne	2.00 à 2.25
" commune	1.75 à 2.00
Veaux de choix	3.00 à 4.00
" qualité moyenne	2.50 à 3.00
" communs	1.50 à 2.50
Bouvillons (steers) de choix	2.75 à 3.25
Bouvillons qualité moyenne	2.25 à 2.50
" communs	1.25 à 2.00
Boeuf de choix	1.50 à 2.00
" ordinaire	1.00 à 1.50
" commun	.75 à 1.00
Mouton de choix	3.75 à 4.00
" de l'année	2.50 à 3.50
Brebis	1.50 à 2.00
Porc à bacon	3.00

Crème—

Spéciale	17
No 1	15
No 2	12

Oeufs—

(Variations quotidiennes)

Extras	20-21
Frais No 1 (First)	18-19
2ème qualité	10-11

Beurre—

En boite, la lb.	25
Enveloppé, la lb.	24

(Cés prix sont préparés le mardi soir)

Notes du "Wheat Pool"

La production totale du blé dans 35 pays importants du monde est estimée à 3,147,184,000 boisseaux pour 1932 comparée à 3,101,750,000 boisseaux en 1931. Cette estimation ne comprend ni la Russie ni la Chine.

* * *

Beerholm de Londres estime la production mondiale du blé pour cette année à 4,664,000,000 de boisseaux comparé à 4.706,000,000 de boisseaux en 1931.

* * *

Le gouvernement australien a déboursé 3,345,132 Livres en boni sur la production du blé de 1931 dans son pays. Les paiements ont été faits à raison de 9c le boisseau, échange normal.

* * *

A une assemblée du gouvernement provincial et des représentants du "Wheat Pool" à Winnipeg, on a protesté contre l'augmentation du transport par fret sur les lacs; augmentation de 4 cents à 7 cents le boisseau. L'augmentation a été apportée par la formation en organisation de la part des différentes compagnies de transport par bateaux.

* * *

Il est paru un article dans des quotidiens de l'Alberta, disant que le blé se vendait en France environ 16½ cents le boisseau. C'est une erreur commise sans doute à cause du déclin accentué des dernières semaines. Les prix du blé en France ont été de $1.10 et $1.15 le boisseau; à Berlin, en Allemagne, $1.34; et un peu plus élevés en Italie. Le gouvernement français retire 22,000,000 de boisseaux du marché pour fins d'entreposage. Le gouvernement allemand préconise une politique de stabilisation des prix au sujet du seigle.

SAINT-VINCENT

Grand'messe—En dépit du froid et de la neige notre fête de dimanche, le 16 octobre, a été un succès. L'église, décorée avec le meilleur goût, par nos bonnes religieuses, avait revêtu son cachet des grandes solennités. Dès sept heures du matin, les paroissiens, répondant à l'invitation du curé, vinrent faire la sainte communion. Jusqu'à la grand'messe, deux prêtres furent occupés à entendre les confessions et à distribuer la sainte Eucharistie. La grand'messe fut chantée par le Rév. Père Gustave Simonin, O.M.I., d'Hobbema, premier missionnaire de St-Vincent. Le Rév. Père Adéodat Therien, supérieur de la maison provinciale des Oblats, à Edmonton, ancien supérieur de la mission de St-Paul des Métis, donna le sermon de circonstance.

Sermon — Avec l'éloquence persuasive qui a toujours caractérisé le Père Therien, il nous rappela le rôle prépondérant de la paroisse dans notre survivance. Il prouve sa thèse en repassant à grands traits les phases de notre histoire et conclut que le salut de notre race s'élabore autour du clocher de l'église, et qu'à son ombre se dresse l'école où se forme la conscience sociale et le sens national des hommes de demain. Après la grand'messe, le curé récita une dizaine de chapelet pour les pionniers défunts.

Tous se rendirent ensuite à la salle paroissiale où les dames de Sainte-Anne avaient préparé le banquet.

Bénédiction de la croix — A trois heures de l'après-midi, on se rendit à l'emplacement de la première chapelle, à 3 milles et demi du village pour la bénédiction de la croix par le Père Therien. Dans une courte allocution, M. le curé nous rappela ce que nous enseigne la croix, surtout celle que l'on vient d'ériger. "Elle parle d'un peuple ami de la prière.

"Le peuple qui jeta la semence première".

Au banquet du soir, nous avions le plaisir d'avoir avec nous le Rév. Père Boucher, curé de Lafond, M. l'abbé Prudent St-Arnault, curé de Brosseau et les RR. PP. Oblats L. Laroze, curé de St-Paul, J.-M. Leclainche et Lavallée.

M. Joseph Déchêne, député du comté et ancien paroissien de St-Vincent, accompagné de sa dame et sa jeune fillette Pauline, nous honora de sa visite. M. Hervé Turcotte, de Bonnyville, et ancien de St-Vincent, fut aussi de la fête.

Soirée—La soirée débuta par la distribution des prix par M. Léo Belhumeur, le sympathique secrétaire général de l'A.C.F.A.Cette distribution de prix fut présidée par M. Alexandre Mahé, secrétaire du cercle de St-Vincent. M. Léo Belhumeur, dans un beau discours au point démontra les avantages de ces concours pour la survivance française dans l'Alberta et la nécessité pour tous les Canadiens français d'aider et d'encourager ceux qui se dévouent à cette belle initiative nationale.

Les enfants de l'école, sous la direction de la Soeur Lucienne d'Italie, chantèrent avec beaucoup de bonheur "Les Noms Canadiens". Les demoiselles Germaine Mahé, Gracia Tardif et Madeleine St-Arnault donnèrent quelques morceaux de piano.

Puis les artistes de Saint-Paul, sous la direction de M. Leroux, accompagné de Mlle Fraser, M. Tremblay, Clovis Thérien et Bouchard, purent nous égayer dans une pantomine et une gentille comédie où Mlle Fraser et MM. Bouchard et Leroux nous firent goûter les mille et un agréments de la vie de ménage.

M. Jos. Déchêne profita de l'occasion pour donner de très bons conseils à ses électeurs dans ce temps de crise financière. Le R. P. Leclainche rappela les jours anciens où il venait combler les vacances des curés et en profita pour donner de bons conseils à ses bons amis de St-Vincent.

Avant de se séparer, le curé remercia chaleureusement tous nos distingués visiteurs et les organisateurs et les organisatrices de cette belle fête puis on chanta "O Canada".

Voici ce qui ressort de cette fête et la leçon que la jeunesse doit en tirer. C'est que les traditions sont l'âme d'un peuple. Et pour qu'il vive ce peuple, il faut qu'elles se maintiennent intégralement. Nos pères nous en ont laissé qui disent bien long sur leur grand esprit de foi, sur leur ferme attachement à leur religion, à leur église, à leur clergé.

Un grain de bon sens. Ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent.

—Corr.

———oOo———

La vie en Alberta

JOUSSARD

Le beau temps nous favorise toujours de plus en plus. A peine deux à trois pouces de neige ont-ils couvert notre sol, mardi dernier; mais deux jours plus tard, un peu de pluie, de vent et de soleil avaient raison de cette importune couche de neige.

Dimanche dernier, 16 octobre, dans son allocution dominicale, le R. P. C. Falher expliqua, dans un langage imagé, l'évangile du 22e dimanche après la Pentecôte, ayant pour texte cette loi de notre religion: "Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu". Puis, par une heureuse transition, il nous proposa pour modèle Son Excellence feu Mgr H. C. Joussard, "dont la justice, la charité et la bonté, dit-il, n'avaient d'égales que son humilité. Toute sa vie, toutes ses actions, peuvent se résumer dans ces seuls mots: "Il a donné et s'est donné dans une constante humilité." Il ne recherchait point les honneurs ni les grandeurs; seule sa croix d'Oblat lui suffisait."

De retour à Joussard—Jeudi le 14 octobre, arrivaient de Wainwright, MM. Noé, Philippe, Paul, Georges, Roger Beaupré et Frank Boudreault leur homme à gages. Ils louèrent un des camps libres de M. Pierre Carrier, en attendant que leur maison qu'ils construisent sur un de leurs homesteads, soit prête à les recevoir.

Vendredi, le 14, M. et Mme Jos. Delton, de Villeneuve, revenant de leur voyage à Jasper Park, arrêtèrent, pour visiter M. et Mme Louis Bisson. Ils étaient enchantés de leur voyage.

MM. A. Séguin, F. L'Escalier et Armand Chrétien, de Legal, arrivaient ici mardi dernier. Ils nous annoncent comme prochain le retour de plusieurs autres homesteaders qui nous ont quittés, en août dernier, pour aller faire les récoltes à Légal.

Nous serons tous heureux de les revoir et nous souhaitons sincèrement qu'ils qu'ils ne seront pas trop longtemps retardés par les mauvais chemins que la neige a causés en certains endroits. Ils seront conduits par M. Jos. Racine, de Vimy, qui lui aussi, possède un terrain dans le village.

"MUGUETTE".

———oOo———

LAC LA BICHE

Un très chic mariage a été célébré le 17 courant, dans notre église: celui de M. David Lamoureux et Mlle Marie-Anne Labbé, tous deux de Normandeau. La mariée a été conduite à l'autel par son père, M. Fred Labbé. Elle était très ravissante dans une jolie toilette blanche. M. Josaphat Durocher servait de père au marié. Mlle Yolande Lamoureux, soeur de M. David Lamoureux, était fille d'honneur, et M. Armand Labbé, garçon d'honneur.

De très beaux cantiques de circonstances furent exécutés pendant la cérémonie sous la direction de M. C.-H. Hamel. Après un goûter, les nouveaux mariés partirent immédiatement pour un voyage de noces de quelques semaines. Nos voeux sincères aux jeunes époux.

Mme J. Machriss est revenue de ses vacances à Edmonton, ainsi que M. William Dumas.

Corr.

———oOo———

LAFOND

La semaine dernière, M. le secrétaire général de l'A.C.F.A. est venu pour la distribution des prix du Concours de français aux élèves des différentes écoles de la paroisse.

M. L. Belhumeur nous fit l'historique des Concours de français dans la province. Il nous prouva que cette oeuvre importante s'appuie uniquement sur la générosité et le dévouement de nos compatriotes. Il faut surtout, ajouta-t-il, compter sur la bonne volonté des parents en venant encourager leurs enfants dans une circonstance comme celle d'aujourd'hui, au moins par leur présence.

Puis M. Emile Malo, secrétaire de l'école Lafond, présida à la distribution des prix.

M. le curé annonça en finissant une soirée familiale au profit de l'A.C.F.A. le 13 novembre prochain, par le cercle de Lafond.

La maison de M. Hector Dupuis a été détruite de fond en comble par le feu samedi matin, le 22 octobre. L'incendie fit de tels progrès qu'on ne put à peu près rien sauver, si ce n'est les bâtisses environnantes.

Les pertes sont loin d'être couvertes par les assurances. Sympathies à la famille.—Corr.

JUNIORAT ST-JEAN

Cercle d'Etude

On vous a parlé dernièrement du programme d'études supplémentaires de notre cercle d'étude. Peut-être vous intéressera-t-il!

Nous joignons aussi l'énumération du conseil élu à la dernière séance.

Les activités sont déjà commencées et l'avenir semble plein de promesses.

A plus et mieux travailler, l'homme grandit et s'élève.

Le Conseil

Président, Ernest Forestier
Vice-président, Paul Chatain
Secrétaire, Tharsis Forestier
Ass.-secrétaire, Antonio Duhaime
Trésorier, Adrien Charron
1er conseiller, Emeric Drouin
2ème conseiller, Lionel Landreville

Conférences, année 1932-33

Sujet	Orateur
La fondation de Montréal	A. Saint-Amant
Nos guerres	L. Lessard
La confédération	J. Bru
Les Acadiens	G. Leduc
Histoire de la politique,	P.-E. Brochu
Jean Talon, premier intendant	B. Gagnon
Sir Wilfrid Laurier	F. Béland
Monseigneur Taché	P. Mahé
Découvertes et colonisation de l'Ouest	J. Lynch
Les défauts et les qualités des Canadiens-français	E. Drouin
Nos historiens	O. Charron
Nos poètes	L. Protti

Débats

Premier: L'innocence de Riel
Affirmative: A. Charron et A. Duhaime
Négative: T. Forestier et P. Chatain

Deuxième: Nous devrions être indépendants
Affirmative: G. Diamond et M. Lafrance
Négative: L. Landreville et N. Loiselle

Troisième: Avons-nous une littérature?
Affirmative: De Moissac et Laberge
Négative: R. Régnier et I. Lessard

Récitations

Schmidt	Dumas, O.	Gauthier, L.
Bergeron	Dumas, R.	Barry
Olinget, J.	Protti, A.	Tétreau, A.
De Champlain	Tessier	Pomerleau

LE SECRETAIRE

PICARDVILLE

Notre souper ou plutôt notre fête de famille de dimanche dernier fut plus qu'un succès! C'est qu'à la grand'messe M. le curé nous avait confié que le 16 octobre 1932 était le cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale, et, à cette occasion il désirait que ses paroissiens viennent prendre le souper avec lui à la salle du village; ce serait, nous dit-il, un témoignage d'affection et de reconnaissance qui lui irait droit au coeur. Aussi on ne consulta point la bourse. N'écoutant que le cri du coeur toute ou presque toute la paroisse se rendit soit pour le souper soit pour la partie de cartes. Celle-ci avait été organisée sous les auspices des syndics. On joua avec plus d'entrain qu'à l'ordinaire. La gagnante du 1er prix, Mlle Yvonne Brault avait 121 points. Mlle Dorcina Cloutier gagna le 2ème prix et le prix de consolation resta à Mlle Laura Labonté. Pour les hommes le 1er prix fut donné à M. Antoine Théberge, le 2ème prix à M. François Fradette et M. Edouard Boucher eut le prix de consolation.

La rafle d'un sac de fleur de 50 lbs a favorisé M. Albert Labonté. Le sac de fleur avait été généreusement offert par M. Henri Roberge.

Ce même soir nous avions aussi la distribution des prix du concours de français sous la prsidence de M. Jérôme Lambert. Les officiers du comité central étaient représentés par MM. Martin, Coulombe et J. Lambert. M. Delphis Coulombe, président du cercle de Legal et M. E. Gariépy s'étaient joints aux officiers. Ceux-ci nous adressèrent la parole et furent très intéressants ainsi que M. Alex. Lavoie et A. Cyr, instituteur.

M. Coulombe, fils, fit la distribution des prix aux enfants.

Cette dernière partie du programme de la soirée avait débuté par le chant de Mlle Irène Brault et pour terminer M. Corriveau, d'Edmonton, le comédien par excellence, fit éclater de francs rires. L'hymne national, O Canada acheva cette belle soirée dont on se souviendra longtemps.

Dimanche, le 9 de ce mois, nous avions notre pèlerinage annuel au cimetière. Malgré la froide température un bon nombre de paroissiens sont venus prier près des restes de leurs chers disparus. Mgr Pilon, P.D., curé de Morinville, fit le sermon de circonstance.

Le mercredi suivant Picardville avait bien l'honneur de voir un nombreux clergé se réunir au presbytère pour la conférence ecclésiastique. Etaient présents: Mgr Pilon, P.D., doyen du district, MM. les curés Goutier et Lemaire de Legal, Rooney de Westlock, O'Neil de Villeneuve, Stacey de Mearns, Carter de Barrhead, Marchand de Picardville.

M. J. Bélanger de la Colombie britannique doit nous arriver prochainement. Il a acheté une demi-section de terre de M. Jos. Best.

Dimanche prochain, le 30, nous aurons une partie de cartes organisée par les Dames de l'Autel. Après la partie de cartes, il y aura un intéressant programme récréatif.

A un mille au nord du village de Picardville on travaille activement à cuvrir une mine de charbon. C'est M. McLean et Nesbitt qui ont pris la direction de ces travaux.—Corr.

———oOo———

SAINTE-LINA

C'est avec plaisir que nous annonçons qu'un ancien paroissien dans la personne de M. F. Brault, ancien forgeron, qui demeurait au Lac Froid, depuis neuf ans, est revenu à Ste-Lina, pour travailler ses métiers de forgeron et d'ouvrier.

M. Jos. Lozeau fait réparer son magasin. Une grosse écurie est en voie d'érection dans le village.

MM. Daoust et R. Lafleur ont failli être les victimes d'un fatal accident si ce n'eût été de l'opportune intervention de M. A. Lafleur. Ils en sont quittes avec quelques égratignures.

Comm.

LAMOUREUX

Nos fermiers profitent du beau temps pour faire un peu de labour avant les gelées. Un grand nombre font provision de charbon pour l'hiver pendant que les chemins sont beaux. Nous avons l'avantage d'avoir des mines de charbon à proximité de notre paroisse: à Namao, à Clover Bar et à Beaverly.

On nous a annoncé dimanche dernier le prochain mariage de Eugène Derval avec Berthe Moreau. La cérémonie aura lieu samedi le 29 octobre.

Mme Moïse Chevigny a repris le chemin de Los Angeles après une promenade de cinq mois dans les cantons de l'Est et à Lamoureux où elle compte beaucoup de parents.

M. A. Yanch est à rebâtir son étable détruite par le feu au mois de Septembre. Plusieurs personnes de bonne volonté lui prêtent leur concours pour cette construction afin qu'elle soit terminée avant les grands froids.

Nous sommes heureux d'annoncer que nous aurons le Rev. P. Routhier pour la fête de la Toussaint. Il arrivera dès la veille pour entendre les confessions et donnera le sermon à la messe du jour. Si le temps le permet nous ferons la procession au cimetière.

M. le Curé et plusieurs personnes de Lamoureux sont allés assister à la conférence du Rev. P.-A. Dugré, provincial des Jésuites du Bas-Canada.

—Corr.

———oOo———

CALGARY

Cette semaine il y aura grand'messes jeudi et samedi pour le repos de feu M. Côté; vendredi en l'honneur de saint Joseph et en action de frâce par la famille A. G.

Dimanche prochain se trouve le jour de communion mensuelle et générale des Dames de Sainte-Famille. On se rappellera aussi que notre communion tombe le jour de la fête du Christ-Roi, et par conséquent la solennité de ce jour attirera plus facilement toutes les mères de famille à la sainte table, et leur exemple saura encore, espérons-le, y conduire tous les membres de la maison.

Le concours de popularité organisé chez les enfants, il y a quelque temps, pour encourager leur zèle et leur coopération active dans les oeuvres de la paroisse, s'est terminé dimanche dernier. Réuni dans la salle paroissiale après la grand'messe, et en présence du petit peuple des enfants, le Comité du Concours, composé de M. C. Bray et de Mmes Beauchemin, Boucher, Laurendeau et Bolduc, a fait un rapport du travail de chacun, il a félicité avec raison le dévouement de tout le monde. Et d'après les conditions établies au début, le Comité a distribué les prix suivants:

1er prix, Béatrice Despins, avec 40.80 points; 2ème, Marcel Simonin, avec 21.50 points; 3ème, Anna Auclair, 19.40; 4ème, Thérèse Beauchemin, 18; 5ème, Liliane Lamothe, 9; 6ème, Annette Plotkins, 7.65.

Fête du Christ-Roi—Par l'institution d'une fête en l'honneur de la royauté du Christ, l'Eglise a fait oeuvre opportune, car cette fête se trouve un des grands moyens de lutte contre le laïcisme, ses erreurs et ses tendances dans le monde, contre ce laïcisme qui menace de devenir la peste de notre société, ainsi que nous le démontre l'encyclique "Quas Primas".

Cette impiété du laïcisme n'est pas apparue brusquement, et il est facile d'en suivre la progression dans la vie sociale. On commença par nier l'autorité du Christ sur toutes les nations. Puis, on dénia à l'Eglise son droit, dérivé des droits divins du Sauveur, d'enseigner, de légiférer et de gouverner les hommes en vue de leur salut éternel. Ensuite la religion chrétienne fut assimilée aux fausses religions et le culte catholique mis honteusement sur le même pied que tous les autres cultes. Plus tard, l'Eglise fut proclamée dépendante du pouvoir civil et livrée en quelque sorte aux caprices des gouvernements. Une religiosité naturelle fut alors préconisée pour remplacer la religion catholique, et ce fut alors qu'on vit les représentants et les chefs de plusieurs nations secouer publiquement toute conviction et tout sentiment religieux, renoncer à tout devoir envers Dieu et choisir comme religion d'Etat l'irréligion.

Les fruits amers de cette apostasie individuelle et sociale ont été abondants et persistants: germes de haine, jalousies et rivalités entre nations, qui, actuellement retardent encore l'avènement d'une paix solide et durable. On peut voir tous les jours, malgré le serment d'office, des hommes apprécier toutes choses à la mesure de leurs propres intérêts. Aussi, le sentiment du devoir effacé dans les consciences, la paix des foyers, l'union et la stabilité des familles sont en danger. Et pour tout résumer, la société, à cause de sa rébellion contre Dieu et son Christ, est menacée de ruine irrémédiable.

Cependant un grand espoir monte au coeur par l'instituion de la fête de la royauté du Christ célébrée par toute l'Eglise: c'est celui du retour de la société à son très bon Sauveur.

Les catholiques doivent travailler activement à hâter ce retour tant souhaité. Chacun doit faire sa part comme individu, et c'est lorsque le nombre des efforts individuels sera assez important que la société reconnaitra comme tel son divin Roi et Maitre absolu. Que la fête du Christ-Roi soit donc pour chaque catholique, pour la paroisse entière l'occasion de faire monter nos acclamations vers le Roi des Rois, l'occasion de nous affirmer en nous-mêmes son autorité et sa puissance royales. En plus de la sainte communion ce jour-là, tenons à assister à la grand'messe pour y réciter l'Acte de consécration qu'on y fera.

Le bulletin paroissial veut encore profiter de ce dernier numéro du journal pour attirer l'attention des fidèles sur la fête des morts et la dévotion de tout le mois à l'égard des défunts. Après avoir célébré dans la joie la gloire des saints, l'Eglise de la terre étend sa sollicitude aux pauvres âmes qui sont plongées dans les tourments du purgatoire. C'est une pieuse et salutaire pensée de prier continuellement pour les âmes de nos parents et de nos amis défunts, mais le mois de novembre fait un devoir à tous les vivants d'aider par de puissants suffrages auprès du Seigneur tous ceux qui gémissent encore dans le purgatoire afin qu'ils se joignent au plus tôt à la société des élus du ciel. En vertu du dogme si consolant de la Communion des Saints les mérites et les suffrages des vivants peuvent en effet être attribués aux âmes du purgatoire. Et le mois de novembre est la bonne occasion pour mettre en pratique à l'égard des défunts la grande loi de charité qui fait un précepte de subvenir aux nécessités du prochain comme s'il s'agissait de nous-mêmes. Le jour de la Commémoration de tous les fidèles défunts, 2 novembre, les prêtres célèbrent trois messes comme à Noël. C'est que le sacrifice de l'autel est le plus puissant moyen de secourir les âmes du purgatoire. Car à la sainte messe le prêtre offre officiellement à Dieu la rançon des âmes le sang du Sauveur. Et Jésus lui-même, sous les espèces du pain et du vin qui rappellent au Père le sacrifice du Golgotha, prie pour que Dieu en applique les vertus expiatrices à ces âmes. Assistons donc en ce jour, et tout le mois si possible, au Saint Sacrifice de la messe où l'Eglise demande à Dieu d'accorder aux défunts qui ne peuvent plus rien pour eux-mêmes, la rémission de tous leurs péchés et le repos éternel. Continuons aussi cette pieuse coutume dans toutes les familles, établie dès le commencement de la paroisse, de faire chanter au moins une grand'messe pour les âmes en novembre. Gardons encore la pratique de faire le chemin de la Croix tous les jours du mois des âmes, c'est si édifiant de voir les fidèles arriver à l'église plus à bonne heure en novembre, pour préparer la communion par le Chemin de la Croix avant la messe.

Qui ne se souvient pas de quelques départs pour le cimetière, départs qui ont laissé un grand vide. Combien de fois nos pensées ont refait la route du champ de la mort où on les avait laissé dormir! Malheur à celui qui oublie ses morts, malheur à celui qui ne vit pas avec eux! Et pendant ce mois béni pour eux, au milieu de cette vague immense de tendresse qui montera vers le ciel, malheur à ceux qui donneront là-haut le crève-coeur de se sentir oubliés en ne faisant rien pour ses défunts. Au contraire, lorsqu'à notre tour nous quitterons cette terre, et que nous aurons à subir les justes rigueurs du Tribunal suprême, ces âmes que nous aurons soulagées seront nos avocates. Du ciel elles se pencheront pour nous arracher aux feux dont notre prière et nos aumônes les avaient délivrées. Et le Dieu qui veut que nous soyons traités comme nous aurons traité les autres, ne permettra pas qu'on nous oublie quand nous serons à notre tour dans le lieu de l'expiation. Nos parents et nos amis que nous aurons laissés sur la terre s'uniront pour faire violence au ciel en notre faveur. Il faut à tout prix que tout le monde fasse un peu de bien pour les âmes, et pour cela commençons dès le premeir jour.

Le Bulletin Paroissial de Ste-Famille

AU THEATRE

Un acteur, fort laid, est en scène. Dans le dialogue, on lui adresse les mots suivants:

—Seigneur, vous changez de visage.

—Tant mieux, laissez-le faire, crie un gavroche du haut d'une galerie, il a tout à gagner au change!

LA BOSSE......

Le tailleur. — Monsieur, vous avez une bosse, là, sur la poitrine; mais, tranquillisez-vous, nous ferons votre costume de manière que cette bosse aura disparu......

—Je sais, soupira profondément le client.... C'est mon portefeuille, dans la poche de mon gilet.



Page Agricole



Un service utile

Le rapport du Ministre de l'Agriculture du Canada pour l'année finissant le 31 mars 1932, contient un résumé intéressant des travaux du Bureau des publications, en ce qui concerne la distribution des publications, des rapports sur les marchés et des services qui s'y rapportent. On voit que pendant l'année fiscale en revue il a été distribué au total 9,918,757 exemplaires des matériaux publiés, soit une augmentation de 2,127,986 sur l'année précédente. Ceci comprend 2,228,423 bulletins, feuillets et circulaires; 2,018,383 exemplaires des rapports sur les marchés; et près de 2,000,000 exemplaires des Conseils pour la saison, l'organe officiel de la Division des fermes expérimentales fédérales, et dont la publication a été suspendue pendant l'année fiscale actuelle.

—oOo—

La production de beurre de beurrerie

Un rapport que vient de publier le Bureau fédéral de la statistique dit ce qui suit: "En 1931 la production de beurre de beurrerie au Canada s'est montée à 225,802,635 livres, évaluées à $50,168,738, contre 185,751,061 livres évaluées à $56,670,504 en 1930. Cette diminution de valeur est due aux bas prix qui ont eu cours en 1931, le prix moyen par livre était tombé de 30.51 c. en 1930 à 22.22c en 1931. La quantité de beurre de beurrerie produite en 1931 est la plus forte qui ait jamais été enregistrée dans l'industrie laitière canadienne; elle dépasse le chiffre déjà élevé de 1930 par 40,-051,574 livres, soit 22 pour cent. Les chiffres de production pour l'Ontario et le Québec sont assez semblables; ils sont de 77,366,710 livres pour la première province et de 69,653,540 livres pour la dernière."

—oOo—

Comment combattre les vers blanc

Les entomologistes du Ministère fédéral de l'agriculture nous disent qu'il est fort à craindre que les vers blancs ne causent de grands ravages parmi les récoltes dans les districts infestés en 1933, et que l'on devra tenir compte de cette menace en mettant en culture les champs infestés. On ne peut entièrement éviter les dégâts, mais si l'on sait utiliser les renseignements offerts, on pourra réduire ces pertes au minimum.

On peut réduire les pertes de deux façons: (1) en réduisant le nombre de vers blancs dans la terre; et (2) en choisissant pour la cultiver, sur un champ que l'on sait être infesté de vers blancs, une récolte qui peut résister aux attaques de ces vers.

—oOo—

GRAMMAIRE

Le professeur. — Qu'est-ce que les voyelles?

L'élève. — C'est ce qui reste quand on a enlevé toutes les consonnes.

UN PEU DE PHYSIQUE

La maîtresse. — Sur quel principe est basé le thermomètre?

L'élève. — Sur une planchette, mademoiselle.

LONDRES DENONCE SON TRAITE COMMERCIAL AVEC LA RUSSIE

L'article 21 de l'entente tarifaire négociée à Ottawa rend cette renonciation nécessaire

Londres.—Le secrétaire d'Etat pour les dominions, M. J.-H. Thomas, a annoncé aux Communes, à l'ouverture de la session, la semaine dernière, que la Grande-Bretagne a dénoncé son traité de commerce avec l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

L'article 21 de l'entente tarifaire négociée à la conférence impériale économique d'Ottawa, a expliqué M. Thomas, rend nécessaire la renonciation au traité de commerce temporaire avec la Russie.

Ce traité a été signé en avril 1930. Il accordait à la Russie les privilèges de la nation la plus favorisée et c'est pourquoi, explique M. Thomas, il rend impossible la mise en vigueur des restrictions commerciales qui pourraient être nécessaires pour donner plein effet aux ententes d'Ottawa.

En avertissant le chargé d'affaires russe à Londres que la Grande-Bretagne donne l'avertissement de 6 mois qui doit précéder l'abrogation aux termes mêmes du pacte, le gouvernement britannique informe les autorités soviétiques que la Grande-Bretagne est toujours désireuse d'augmenter le volume de ses affaires avec la Russie et qu'elle est disposée à entrer de nouveau en négociations à la date la plus rapprochée possible.

L'ARTICLE 21

L'article 21 auquel M. Thomas fait allusion stipule que les ententes avec les dominions sont basées sur cette condition expresse que si l'une des parties contractantes est convaincue que si des préférences tarifaires accordées pour certaines classes de marchandises peuvent se trouver annulées du fait de la fixation, par quelque Etat étranger, des prix des marchandises en question, cette partie contractante exercera son pouvoir d'interdire l'importation de ces marchandises pour le temps qu'il peut être nécessaire de maintenir les préférences.

LE "DUMPING" DU BLE

Le Canada et l'Australie n'ont rien négligé pendant les délibérations d'Ottawa pour obtenir du gouvernement britannique qu'il adoptât des mesures efficaces pour empêcher une nouvelle tentative de "dumping" de la Russie sur le marché du blé.

Les banquettes du gouvernement ont applaudi lorsque M. Thomas a déclaré aujourd'hui que le gouverment, puisqu'il s'est engagé à accorder des préférences aux pays britanniques, doit prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher qu'"aucun pays ne vienne rendre ces préférences lettre morte en inondant la Grande-Bretagne de marchandises produites à vil prix, grâce à la conscription de la main d'oeuvre".

Après que M. Thomas eut fini de parler, le chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain, a déclanché le débat sur les ententes négociées à Ottawa. Ce débat durera probablement trois jours.

L'instruction nécessaire au cultivateur

Une autorité canadienne passait dernièrement en revue les connaissances essentielles que le cultivateur doit posséder pour bien diriger son exploitation et les résumait ainsi: Une bonne connaissance de l'anglais et des mathématiques; une formation commerciale suffisante pour bien conduire son industrie; une formation pratique, obtenue sur le ferme même; des connaissances en science agricole et notamment la chimie, la physique, la botanique, l'entomologie, la bactériologie; une connaissance approfondie des sujets les plus pratiques comme l'horticulture, les récoltes des champs, les animaux de la ferme, la mécanique, etc.; et une connaissance pratique de l'économie et du civisme. Pour la jeune femme, qui doit passer sa vie sur la ferme, cette autorité recommande une formation pratique dans la question de la culture et dans les travaux de la maison—cuisine, couture, direction et hygiène. L'instruction est aussi nécessaire au succès dans la culture que dans toute autre industrie.

—oOo—

—Elève Bonnet, parlez-moi de l'oeil.

—J'peux pas, M'sieu! j'parle toujours du nez!

Mangez du céleri

Y a-t-il parmi les légumes ordinaires un seul que l'on puisse comparer au céleri pour ses bons effets sur la santé? La plupart des médecins s'accordent à dire que le céleri n'a pas d'égal pour purifier le sang et le corps des substances toxiques.

De même que pour la plupart des légumes feuillus, la fonction du céleri dans le régime alimentaire n'est pas de fournir de la chaleur ou de l'énergie, mais plutôt de fournir les vitamines, les substances minérales et les autres substances secondaires, qui sont si essentielles au maintien de la santé. Comme source de substances minérales, le céleri occupe une place élevée parmi les légumes; il est spécialement riche en chaux et magnésie. C'est, pour cette raison, un grand régulateur du sang et il tend à combattre toute tendance à l'excès d'acidité. Le céleri est également une source utile de vitamines, et surtout de la vitamine B. — Division fédérale des fruits.

—oOo—

L'emploi du tabac canadien se répand

L'emploi du tabac canadien se généralise de plus en plus dans le Royaume-Uni, suivant une déclaration du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Pendant les huit mois finissant en août 1932, il s'est exporté sur la Grande-Bretagne un total de 8,950,568 livres de tabac canadien, évaluées à $2,545,380 contre 4,917,128 livres, évaluées à $1,429,892 pendant la période correspondante en 1931. L'augmentation en quantité et en valeur est donc d'environ 100 pour cent. Ces chiffres se rapportent seulement au tabac non manufacturé.

Le tabac jaune séché à l'air chaud, (bright flue cured) est peut-être la variété la plus recherchée sur le marché anglais; le Burley vient deuxième.—Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

—oOo—

Le prix du blé en France

Les cultivateurs français sont mécontents

Caen, France. — Les cultivateurs de blé en France refusent de payer leurs loyers et menacent de ne pas acquitter leurs impôts si le gouvernement ne prend pas des mesures pour enrayer l'avilissement du prix du blé. A Evreux, des cultivateurs ont tenu une réunion si tumultueuse que la police a dû intervenir.

Au nombre des mesures réclamées, il y a le contingentement des blés étrangers et l'établissement par l'Etat d'un prix minimum de 125 francs le quintal pour le blé français (environ $1.30 les six boisseaux).t

Récemment le prix du blé est tombé à 98 francs le quintal (environ $1 les six boisseaux). Les cultivateurs ont alors fait des réclamations aux maires et 200 de ceux-ci ont démissionné.

—oOo—

La cliente difficile. — Vous prétendez n'avoir plus rien d'autres en chaussettes?

Le vendeur excédé. — Il ne reste la paire que je porte, Madame!

SELECTION DES POULETTES

Sélection par hérédité — Sélection par apparence

Les jours froids et pluvieux viendront bientôt nous annoncer le retour de la saison froide; l'aviculteur doit alors placer ses poulettes dans leur quartiers d'hivernement.

Quelles sont les poulettes à conserver comme pondeuses? C'est à la sélection qu'appartient de résoudre cet important problème.

Qu'est-ce que la sélection? En aviculture, on peut définir la sélection comme suit: C'est l'application d'un ensemble de règles qui nous démontrent si l'oiseau étudié est propre au but proposé. La sélection est une science encore relativement jeune qui a évolué avec le progrès de l'aviculture. Elle est devenue d'importance capitale pour l'éleveur qui veut faire de l'aviculture méthodiquement et retirer les plus gros revenus possible de sa basse-cour. Par elle, on éloigne les oiseaux non-valeur qui élèvent considérablement le coût de production des oeufs ou la production de la chair. L'alimentation et le logement, unis à la sélection forment les facteurs fondamentaux et une négligence de l'un d'eux entraîne à un échec inévitable.

Pour le poulailler de ferme non spécialisé, la sélection doit viser un triple but 1) la ponte, 2) la production. La sélection peut alors se faire de deux manières: 1)par hérédité, 2) par apparence.

SELECTION PAR HEREDITE

Lorsque la sélection est basée sur l'hérédité, on réfère à la valeur des parents et des ancêtres jusqu'à plusieurs générations. A cet effet, on a écrit des records de ponte des parents et des ancêtres dans les livres appelés registres pour connaître la généalogie de chaque poulette.

Ce système comporte de grands avantages, car on a alors une connaissance exacte de la valeur de chaque oiseau ce qui rend la sélection plus solide et beaucoup plus certaine. Mais pour le cultivateur, vu que ce système nécessite l'emploi du nid-trappe, il aurait peut-être l'inconvénient de demander trop de travail.

SELECTION PAR APPARENCE

La sélection par apparence est l'étude de la conformation d'un oiseau, de sa constitution et de son tempérament. Elle comporte l'appréciation des différentes parties du corps pour en faire ressortir les qualités ou défauts.

La qualité première que l'on doit demander à un sujet, est la vigueur; sans elle, tout périclite et le succès est impossible. Les oiseaux vigoureux, étant plus actifs, consomment plus, et par conséquent donneront une ponte supérieure. La vigueur est aussi la qualité essentielle que l'on doit exiger de tout sujet reproducteur, tant femelle que mâle, et c'est là surtout que l'on verra son importance. Des oiseaux médiocrement vigoureux engendrent la faiblesse à leurs descendants et causent ainsi des troubles de toutes sortes en élevage, tels que faible éclosion, basse vitalité des poussins, lourdes pertes, mauvais développement, maladies, etc.

Durant l'hivernement, les poules manquant de vigueur sont aussi un grand danger, car elles seront plus facilement atteintes des maladies telles que Coriza, Roupie, Bronchite, Diphtérie, etc., qu'elles répandront ensuite au reste du troupeau.

On reconnait un oiseau faible par son plumage ordinairement ébouriffé et sale; il a les ailes distantes du corps, la tête longue; la face, la crête et les barbillons ainsi que le bec et les pattes sont pâles. Son mauvais développement et son faible état de chair ou sa maigreur en sont un indice certain. Sa conduite nous en fait découvrir quelques autres; il manque d'appétit, il n'a pas le marcher ferme et la tendance qu'ont ses deux genoux à se rapprocher nous en dit d'avantage.

Devant un oiseau manquant de vigueur, on est porté à se demander qu'elles ont pu être les causes de sa faiblesse. Ces causes sont multiples et voyons-en les plus probables.

1) La faiblesse des parents en est une des plus fréquentes.

2) L'élevage consanguin trop continu, c'est-à-dire l'emploi de reproducteurs trop apparentés; par exemple l'accouplement entre frères et soeurs ou père et filles, etc., pour deux générations ou plus.

3) L'alimentation défectueuse est une cause très commune. Lorsque les poulets n'ont pas reçu une ration répondant à leurs besoins, il est pratiquement impossible ou tout au moins très difficile d'obtenir des oiseaux vigoureux.

4) Maladies et Parasites. Les maladies sont une attaque très forte porté contre la vigueur. Les oiseaux qui ont souffert de diarrhée blanche (pullorum), de coccidiose ainsi que de vermines, telles que poux de corps ou mites de perchoirs (Red Lices) bien qu'ayant reçu une très bonne alimentation et provenant de parents vigoureux seront rarement des sujets profitables.

5) Un logement trop encombré, malpropre, mal éclairé et mal ventilé, durant les nuits chaudes de l'été, atténue beaucoup la vigueur.

Maintenant, faisons l'étude de la conformation; c'est là que nous trouverons les indices ou caractères de la pondeuse.

La tête joue un grand rôle dans la sélection, et elle fut tellement étudiée, qu'elle est aujourd'hui un des guides les plus sûrs. C'est à juste titre qu'on l'a qualifiée de "miroir de la ponte"; en effet, chacune de ses parties nous fait découvrir quelques marques de l'aptitude à la ponte. Ordinairement la tête ne ment pas, c'est pourquoi elle est beaucoup considérée en sélection.

A prime abord, chez la pondeuse on remarque une tête bien balancée, d'apparence forte tout en n'étant pas grossière. Le crâne est plat et large, le bec est gros, court, fort et bien arqué. La texture du bec importe beaucoup car elle reflète la texture de l'ossature entière. L'oeil est rond, gros, brillant, proéminent et intelligent; il doit être placé le plus près possible du sommet du crâne, tout dans la tête dénote une poule douce, intelligente, active, ayant une constitution robuste lui permettant de bien pourvoir à sa tâche.

Cependant, il faut éviter l'excès dans la robustesse de la tête, car une tête trop grosse et de texture grossière est l'indice d'un tempérament lympathique qui est plutôt le propre de la poule à chair.

Il faut éliminer aussi les constitutions délicates ou faibles reconnues par une tête et un bec long et droit, un crâne plutôt étroit. Ces têtes sont dites de corneille (crow head). Les faces pâles, sèches et déprimées sont aussi liées à un manque de vigueur. Les barbillons pâles et les crêtes écailleuses, pâles ou violacées annoncent que le sujet est malade. Les yeux gris-perle avec iris petits ou forme amande, de même que les yeux avec cataracte accusent que l'oiseau a souffert du parasitisme interne ou coccidiose. Ces oiseaux ont la vue faible ou complètement morte et doivent être rejetés. On doit alors s'enquérir sur la maladie qui existe dans le troupeau et traiter si on ne l'a pas déjà fait.

Maintenant, voyons ce que doit être la conformation profitable. D'abord, le dos doit être long, plat et large dans toute sa longueur. Une faiblesse dans cette partie du corps dénote que l'oiseau n'est pas très apte à une haute production. Plus le dos possèdera les qualités mentionnées, mieux seront développés les organes qui y sont attachés; ce sont les rognons, l'ovaire et l'oviducte chez la femelle et les testicules chez le mâle. Ordinairement les très bonnes pondeuses possèdent un dos de qualité remarquable.

Le thorax ou poitrine. Cette partie s'étend depuis le plastron jusqu'à la dernière côte. Son importance est marquée dans les organes qu'il recèle: ce sont le coeur, les poumons et une partie du foie. Il est d'explication facile que plus ces organes vitaux seront volumineux, plus robuste sera l'oiseau, ainsi l'organisme fera mieux son travail de digestion, d'élimination et de circulation, ce qui nous amène à une meilleure production. Donc la poitrine doit être bien développée, profonde, les côtes bien bombées et élastiques. Si la poitrine est développée convenablement, ceci donnera au corps de l'oiseau la forme carrée ou rectangulaire et par contre s'il y a faiblesse vous aurez la forme hexagonale, dénotant que le sujet est faible de constitution et doit être rejeté.

L'abdomen commence à la dernière côte et se continue jusqu'au bouffant. C'est là que sont logés les organes de la digestion; ceux-ci sont en troite corrélation avec la grosseur de l'abdomen. Si l'abdomen est ample, cela signifie que les intestins, l'estomac et le gésier, etc., sont bien développés. Alors la capacité de consommation et d'absorption est plus grande, ce qui veut dire un meilleur rendement. Nous considérerons l'abdomen comme caractère physiologique dans d'autres articles.

La peau de l'oiseau donne aussi certains indices de l'aptitude à la ponte. On peut facilement observer la différence de texture qui existe entre la peau d'une bonne pondeuse. La bonne pondeuse a la peau mince, pliable et très élastique, tandis que chez la mauvaise pondeuse la peau est solidement attachée à la chair. On fait cette constatation plus facilement au bouffant, dernière partie de l'abdomen. La peau est en relation immédiate avec la muqueuse intestinale ou membrane intérieure de l'intestin. Lorsque la peau est souple la muqueuse intestinale possède également cette qualité; ce qui produit une digestion plus rapide et une meilleure utilisation de la nourriture.

Les pattes nous font aussi découvrir quelque chose qu'il est important de considérer. L'oiseau de tempérament inactif et paresseux a les pattes grosses et rondes, tandis que la poule active a les tarses plutôt maigres, n'ayant pas de chair inutile. Les pattes trop longues et faibles dénotent un oiseau manquant de vigueur qu'il faut rejeter. La poulette en bonne santé a les pattes jaunes de même que le bec, tandis que la maladive est plus ou moins dépourvue de pigmentation.

Il faut aussi considérer le poids comme facteur important, car une poule raisonnablement pesante sera moins affectée dans sa tâche et pourra ainsi poursuivre une ponte plus intense et plus persistante. Cependant ne faites pas erreur, car le poids n'a de valeur qu'en autant que lui sont associés les caractères et le tempérament de la pondeuse.

Nous venons de vous exposer les facteurs à considérer pour faire une sélection raisonnée et profitable. Dans la mise en pratique, la sélection demande cependant un peu d'expérience. Il est recommandable pour un débutant de procéder par comparaison, c'est-à-dire, avoir devant soi deux oiseaux, examiner les différentes parties du corps de chacun et en faire ressortir les différences qui pourraient exister. En procédant ainsi, vous arriverez vite à vous former dans l'imagination le type de pondeuse idéale, et ensuite vous pourrez sélectionner avec plus de sûreté et d'exactitude.

Fernand ROY, B.S.A.

—oOo—

SANS GENE

Un flâneur s'approche d'un fiacre.
—Cocher, vous êtes libre?
—Oui.
—Eh bien! alors, vive la liberté!
Et il s'éloigne......

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

Coin des Avant-Gardes

ST-VINCENT

Vendredi dernier, nous avions la visite de M. Belhumeur. Sa visite avait pour but de fonder des cercles d'avant-garde. Il nous expliqua en quelques mots le but de ces associations.

Il procéda ensuite a l'élection des officiers de l'exécutif. Ce sont:

Directeur général, Rév. A. Lepage, curé
Présidente honoraire, Rev. Sr Lucien d'Italie
Président. Raoul Laberge
Vice-présidente. Joscelyn St-Arnault
Trésorière. Hélène Langevin
Secrétaire, Germaine Mahé
1ère conseillère, Irène Langevin
2e conseillère, Thérèse Laberge
3e conseillère, Germaine Piquette
4e conseiller, Rolland St-Arnaud
Membres actifs: Juliette Brousseau, Germaine Mahé, Hélène Langevin, Georges Langevin.

Monsieur le curé proposa ensuite le nom de "Champlain" pour notre cercle. La plupart des paroissiens de St-Vincent sont originaires de la paroisse de Champlain, sur la rive nord du St-Laurent. C'est donc rappeler aux jeunes avant-gardistes, les aïeux de la province de Québec.

Ici se termine la première réunion du cercle "Champlain".

Ecole Arctic St-Vincent,
LA SECRETAIRE.

CERCLE "NICOLET"

Même ordre que pour le cercle "Champlain".

Résultat des élections:

Présidente honoraire, Rév. Soeur Ste-Armel
Présidente. Angèle Mercier.
Vice-présidente, Laura Langevin
Secrétaire, Germaine Vallée
Trésorière, L'Institutrice
1ère conseillère, Mernadette Langevin
2ème conseillère. Marie-Anne Tardiff
3ème conseillère. Lucile Malo

Monsieur le curé propose le nom de "Nicolet", pour le cercle, gracieuse allusion au nom de nos dévouées religieuses, les Soeurs de l'Assomption, dont la maison-mère est à Nicolet.

Fn de la première réunion.

LA SECRETAIRE.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Cercle Saint-Jean-Baptiste. Pour leur réunion du 13 octobre, les membres du cercle Saint-Jean-Baptiste ont le bonheur d'avoir au milieu d'eux, Soeur Marie de Sainte-Eulalie de Mérida, supérieure et vice-présidente honoraire, Soeur Marie de St-Joseph-Augustin, directrice du Cercle du Sacré-Coeur.

Après les prières d'usage, les Avant-gardistes entonnent de plein coeur le cantique suivant puisé dans le "Bulletin de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest:

(Air: Je l'ai juré)
Combats pour nous, Vierge Marie,
Combats pour nous, glorieuse Marie;
Notre pays compte sur ton secours,
Il veut rester la nation bénie,
Fidèle à Dieu, comme en ses premiers jours.

Refrain:
Défends la croix. (bis) Vierge Marie,
Et nos antiques droits,
Défends la croix, Vierge Marie,
Protège tous nos droits.
Reine de la Patrie.
Combats pour nous. Dans nos jours de souffrance,
Pour être forts, garde-nous tous unis.
Notre union sera notre puissance
Et nous vaincrons nos pires ennemis.

Combats pour nous, soutiens notre vaillance,
Même blessés, que la foi des vainqueurs
Fasse vibrer nos âmes d'espérance,
Car, nous portons la victoire en nos coeurs.

Combats pour nous. Il nous faillait l'orage,
Pour mieux savoir la valeur de nos droits,
Pour retremper dans un noble courage,
En poursuivant notre idéal:"Je crois".
Combats pour nous. Prends le sang de nos veines,
Pour ton drapeau, nous saurons tous mourir,
Tu dois régner à jamais sur nos plaines.
Salut à toi. Reine de l'avenir.

Suit la lecture des minutes de la dernière assemblée, lesquelles sont adoptées sur proposition de Mlle B. Dusseault, secondée par Mlle Blanche Aubin. Mlle E. Charest, vice-présidente, donne lecture de la devise et des préceptes de bienséance de l'Avant-Gardiste préparés pour les membres de notre cercle:

Devise du Cercle Saint-Jean-Baptiste: "Fais bien ce que tu fais."

Préceptes de bienséance de l'Avant-Gardiste proposés par le cercle:

1. Ton maintien tu surveilleras
   Toujours, toujours, fidèlement.
2. Tes manières, tu amélioreras
   Et ton langage pareillement.
3. Les éclats de voix tu éviteras
   Et les fous-rire également.
4. Tes supérieurs tu salueras
   En souriant aimablement.
5. Tous ces préceptes tu observeras
   Afin de plaire constamment.

Point par point, devise et préceptes sont discutés. Après de nombreux pourparlers, nous convenons avec Mlle B. Dusseault que notre devise nous insinue la maxime suivante: "Tout ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait" indépendamment de l'importance de l'action à accomplir. Le premier précepte est développé par Mlles F. Morin, A. Leduc, H. Dumont, Y. Viens et F. Boris. Les manières et le langage d'un Avant-Gardiste sont ensuite expliqués par Mlles R. Gamache, G. Guindon, A. Lavoie, Y. Viens, F. Morin, B. Dusseault et MM. G. Bugeaud et R. Rey. C'est le temps de commenter le 3ème précepte; Mlles F. Boris, M. Bugeaud et Y. Viens émettent leurs idées. Pour le 4ème point, ce sont Mlles C. Guindon, Blanche Aubin, Y. Viens et M. Bugeaud qui donnent leur appréciation. Le résumé des quatre premiers principes en un cinquième est émis par Mlles I. Leblanc, Y. Viens, H. Dumont, M. Bugeaud et M. Lévis Verstraete Devise et préceptes étant discutés, on passe à la lecture des cueillettes puisées dans la Survivance et cela dans le but de faire aimer et répandre le journal. Mlle F. Morin présente le passage suivant: "Pour plaire toute la vie". Intéressant écrit qui dit à sa façon: "Plaisez par la vertu et non par la beauté". Mlle R. Cliche nous cite le texte religieux: "Pourquoi devons-nous aller à la messe?" Lignes très appréciées par nous, catholiques. D'autres élèves nous intéressent aussi par leur cueillette. Il est proposé par Mlle Y. Viens et secondé par Mlle F. Morin: "Qu'une causerie nationale soit donnée à la prochaine réunion." Mlle I. Leblanc propose qu'un vote de remerciement soit adressé à M. le rédacteur de la Survivance pour l'envoi du journal. Cette proposition est secondée par Mlle G. Guindon.

Soeur Marie de Saint-Joseph-Augustin invitée à prendre la parole, remercie les membres de l'aimable invitation qui lui fut adressée, elle félicite les jeunes de leur belle réunion et les engage à multiplier les leçons d'Histoire du Canada au cours de leurs séances.

Soeur Supérieure prend à son tour la parole, elle dit le bonheur éprouvé en assistant à notre réunion, puis nous félicite du travail accompli, du choix de notre devise et de nos préceptes de bienséances. Elle nous engage à les observer fidèlement. Vu que c'est la semaine des missions, Mlle Yvette Viens propose que Soeur Supérieure nous entretienne durant quelques minutes de leur mission du Bengale. A l'exemple des missionnaires, elle nous exhorte à ne travailler que pour Dieu et le salut des âmes. Les moyens d'être apôtres suivant notre état, nous sont ensuite indiqués.

M. le président remercie Soeur Supérieure et Soeur directrice du cercle du Sacré-Coeur de l'encouragement donné aux membres de notre cercle.

L'ajournement de l'assemblée est proposé par Mlle Y. Viens et secondé par Mlle A. Lavoie.

La réunion se termine par le chant d'un des couplets du cantique à la Vierge.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Langevin. A la quatrième assemblée du Cercle tenue le 14 octobre, on prépare des compositions en vue d'une réunion générale de l'Avan-Garde.

Cercle Taché. N'allez pas croire, jeunes lecteurs, que le temps consacré à l'Avant-Garde, le vendredi après-midi, est regardé comme une corvée par nos petits donnelliens. Au contraire, cette heure paraît être la plus courte au programme, et avec raison. D'abord, chacune de nos réunions est agrémentée de chants canadiens, car, ne l'oublions pas:

"Le Canadien comme ses pères
Aime à chanter, à s'égayer."

C'est ainsi que notre séance du 14 octobre s'ouvre par les joyeux échos de "Vive la Canadienne, Marianne s'en va-t-au Moulin, Alouette". Comme ils s'en donnent nos avant-gardistes!

Après l'adoption des minutes de la dernière assemblée, notre président donne le compte-rendu des manquements des membres vis à vis de Sa Majesté "La Langue Française". Un seul est trouvé coupable du crime de lèse-majesté. M. A. . . a commis le fatal oubli de se servir de sa langue maternelle en récréation. Qu'adviendra-t-il du coupable? L'exécutif y verra.

Au cours de la semaine, plusieurs motets tant au Saint-Sacrement qu'à la Sainte Vierge furent enseignés dans les différents cercles. Aussi, depuis le commencement d'octobre, l'Avant-Garde a l'honneur de chanter à l'unisson tous les chants liturgiques de la Bénédiction du S.S. N'est-ce pas un excellent moyen de former notre jeunesse à l'amour et à la pratique de leurs devoirs religieux? Enfin, nous terminons notre réunion par quelques causeries historiques des plus intéressantes et la lecture de six compositions sur "L'Automne". Celle de M. Raymond Maisonneuve est jugée la meilleure. Félicitations à qui de droit.

Avant de nous séparer, la directrice engage tous les membres à devenir des semeurs de bonnes idées. "Soyons des convaincus," dit-elle, faisons respecter nos convictions religieuses et nationales autour de nous."

L'hymne traditionnel vient clore cette heure trop tôt envolée.

Vive l'Avant-Garde!
Vive le Cercle Taché!
s'écrient nos petits en nous quittant.

Cercle de la Vérendrye—Au cours de la réunion du 14 octobre plusieurs propositions imprtantes sont faites en vue de la correction du langage, car tous les membres sont bien décidés à faire honneur à Sa Majesté notre belle langue française. La leçon de politesse a aussi fort intéressé le jeune auditoire avide du Beau et du Bien. Bref, les petits avant-gardistes font bonne figure dans l'Association.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Du cinéma français, S.V.P.

M. le rédacteur,

Qu'on nous donne du beau et bon cinéma et je pense que l'entrepreneur de ce genre de spectacle ne fera pas faillite.

Mais des fadaises et des stupidités comme l'on nous en a déjà offert, même sous la présidence d'un prêtre nous n'en voulons plus ni pour nous ni pour nos enfants. Et quand je dis **nous n'en voulons plus,** j'entends que nous prendrons les moyens radicaux pour couper court à ce genre de spectacle.

Tout au plus, nous demanderons aux prêtres et aux religieuses, s'il s'en trouve, de vouloir bien quitter la salle; et dans cinq minutes tout sera réglé, proprement sans dommage matériel aux personnes et aux choses.

Je veux bien admettre qu'il y ait quelques difficultés à surmonter pour se procurer des vues françaises et morales (parlantes ou muettes), mais prétendre que ces difficultés soient quasi insurmontables serait se décerner à soi-même un brevet de basse paresse sinon de haute trahison.

Dans notre district un entrepreneur de vues animées a déjà montré un film parlant français. Je ne sais si les recettes qu'il fit à cette occasion l'encourageront à recommencer, mais le fait même d'avoir montré sur l'écran cette vue parlante prouve que les difficultés pour se procurer ce genre de film ne doivent pas être aussi énormes que quelqu'un le prétend.

Un sage a dit: "Commencez d'abord et vous aurez déjà accompli la moitié de votre tâche."

Que quelqu'un commence à vous donner de bonnes et belles vues françaises et la tâche entreprise fera paraître la tache des champions du cinéma américain.

Némi NOUVEL.

Une chose à comprendre

M. le rédacteur,

Ce qui est essentiel que les Canadiens de langue anglaise comprennent bien, c'est que les Canadiens français sont, par le sang français, par le milieu, Canadiens.

Pas plus de l'Ecossais, l'Irlandais, l'Anglais et le Gallois, on en peut faire autre chose que ce qu'ils sont. Ils ont été, ils sont encore loyaux a la Grande Bretagne parce qu'ils ont trouvé la liberté sous le drapeau britannique. Mais, si loyaux soient-ils, ils reconnaissent que le Canada a droit à l'autonomie la plus complète, ils sont opposés à tout ce qui, à quelque degré que ce soit, porte atteinte à cette autonomie.

L'enracinement profond de leur canadianisme est un splendide exemple au reste du Dominion. Des milliers de Canadiens de langue anglaise sont encore ignorants de tout cela. Il est beaucoup plus commode de nous injurier et de nous calomnier.

Aussi, que de fois nous a-t-on mis sur le même pied que les nouveaux émigrés surtout lorsqu'il s'agissait des droits de parler français. Un article du "Catholic Register" met les choses bien au point à ce sujet.

"L'idée de traiter le français en langue étrangère dans n'importe quelle partie du Canada est aussi sotte qu'elle trahit l'ignorance. La langue française se parlait au Canada des siècles avant l'anglaise. Les Canadiens français ont écrit les pages les plus glorieuses et les plus sacrées de l'histoire du Canada avec leur sang et leur sueur, et ils les ont écrites en français. Le français est une langue autrement canadienne que l'anglais. L'histoire prouve que l'habitant est le vrai Canadien, **Canadien par excellence.**" Ceux qui le calomnient, ceux qui veulent abolir ou étouffer sa langue prouvent qu'ils sont d'esprit étroit, démontrent leur provincialisme.

Le Canada est assez vaste, assez grand pour que les différentes races y vivent dans l'estime, le respect et la confiance réciproques. Et des livres comme le "Clash' et le "Birthright" sont de nobles et louables efforts vers cette union des coeurs, la plus durable de toutes.

Franc et sans Dol.

En Guyanne française

Picardville, 20 octobre 1932.

Monsieur le rédacteur,

Les Français de l'Alberta apprendront avec satisfaction qu'il vient de se former une section de pionniers français à New York et qui va se joindre à l'association des Pionniers colonisateurs français, dont les principaux membres ont quitté la France, et doivent être déjà rendus sur les lieux: en Guyanne Française.

Trop longtemps cette superbe colonie, au sol fertile et très riche, et qui a été trop longtemps méprisé, va enfin trouver des gens courageux, de vrais pionniers, qui désirent par leur travail, acquérir une aisance, plus facile et avec moins de travail que dans beaucoup d'autres pays, car dans ce pays, on peut cultiver tous les produits de premières nécessités dont voici plusieurs variétés: la banane, le riz, le café, la canne à sucre, le maïs, la patate, le manioc, le prunier l'abricotier, etc., etc. De plusieurs de ces produits, l'on peut y faire deux et même trois récoltes par année. Donc ces produits se vendent très avantageusement sur le marché.

A part la culture, il y a de nombreuses variétés: des bois très riches, bois à essence, bois de rose, bois d'ébénisterie, etc., etc.

Les fervents de la chasse y trouveront du gibier en abondance. Il en est de même pour la pêche.

Le climat de la Guyanne française jouit d'une température relativement peu élevée, à cause des brises fraîches qui soufflent aux heures les plus chaudes de la journée; la température varie entre 20 et 34 degrés; elle se maintient habituellement entre 25 et 29 degrés.

On voit que le climat, est loin d'être aussi chaud et insupportable qu'on le prétend. On peut dire que jamais climat n'a été plus calomnié que celui de la Guyanne.

Les Français d'un tempérament courageux, de vrais pionniers, qui voudraient se joindre à l'association des Pionniers colonisateurs français, et qui désireraient avoir plus de renseignements peuvent sadresser à:

M. H. Cacheux,
Picardville, Alberta.

GIROUXVILLE

Baptême—A M. et Mme Elphège Couillard, un fils, baptisé. Joseph, Lucien, Rolland. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Lanctôt, oncle et tante de l'enfant.

Soirée chantante, le 6 novembre—A l'occasion du tirage d'un lot no 9-Bl-1-townsite de Girouxville-Plan 5125 E.O., donné par M. Jos. Dumas, au bénéfice des oeuvres paroissiales, il y aura dans la salle paroissiale une soirée chantante, piécettes, déclamations, programme court mais bien rempli et surtout le tirage du magnifique lot d'une valeur d'au moins $150.00, juste en face de la gare et de l'avenue de l'église. Billets de $1.00 pour trois chances ou 50c chacun. Chaque billet, quel qu'il soit, donne droit à l'entrée gratuite à la soirée. A l'heureux gagnant qui aimerait à changer son lot contre de l'argent, la Chambre de Commerce locale offre $25.00.

Inutile d'ajouter qu'à ces conditions, les billets de $1.00 surtout, disparaissent comme les petits pains chauds. A nos amis du dehors qui voudraient tenter la chance, envoyez $1.00 à M. le curé qui vous enverra 3 chances, et des meilleures, mais sans garantie. Vous pouvez gagner le lot du $25.00 tout en encourageant une très bonne oeuvre. Merci d'avance. Pour nos amis du voisinage, ils sont tous les bienvenus, ils n'ont pas même d'entrée à payer, du moment qu'ils montrent un billet.

Noces d'argent. La semaine dernière, M. et Mme Paul Z. Pelletier célébraient dans l'intimité familiale le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. La fête, suivant l'usage antique et solennel, commença par la sainte messe aux intentions des jubilaires. Le souper de famille réunissait les enfants et petits-enfants.

M. le curé était aussi de la fête et profita de la circonstance pour exprimer au nom des convives présents et des absents les meilleurs souhaits de fête et de nombreux autres anniversaires

Visiteurs. M. Z. et P. Roberge de Saint-Paul ainsi que leurs épouses et fillette ainsi que leur fils de McLennon. Ils sont enchantés de nos belles routes, du terrain planche, comme une carte, et de l'avenir de notre district.

MM. Courchesne, Benoit et les deux frères Faucher, tous de Chauvin venus visiter des parents et amis de Saint-Zéphirin, de la Baie et de Ste-Brigitte. A cette occasion, de joyeuses réunions de famille eurent lieu chez MM. A. Boisvert, R. Jutras. D. Allard, A. Brien, R. Turcotte.

Mlle Juliette Chaillé et M. J. Courchesne de Falher chez des amis.

De retour des battages. MM. L. Allard, A. Boisvert, J. Benoit, R. Allard, Champoux.

Du français au radio. Comme par article du rédacteur, M. Lavallée, invite est faite de se tenir aux écoutes tous les mercredis et vendredis de 5 h. 30 à 6 h. pour cours de français de l'Université par M. le professeur Hector Allard, et le troisième lundi de chaque mois, concert français au poste CKUA, à 8 h. 15 p.m.

Recommandation est faite derechef d'envoyer appréciation, un mot de remerciement au poste émetteur CKUA, en anglais ou en français, la politesse et la gratitude ne faisant pas de distinction linguistique.

—Corr.

NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des
BONNES AMIES

Nos amis de l'Immaculée Conception désirent faire une invitation cordiale à tous les membres et leurs amis pour la partie de cartes qu'elles ont organisée pour dimanche prochain. Elle aura lieu en la salle paroissiale et elles nous promettent une agréable soirée. On y jouera le bridge et le whist. Les prix sont magnifiques, et surtout nombreux. Elles se sont donné beaucoup de peine pour organiser cette soirée et elles comptent sur une bonne assistance. Comme presque toutes les jeunes filles en charge sont des Bonnes Amies, nous croyons que ce serait une bonne occasion de montrer de l'esprit de coopération entre les membres.

* * *

Si une Bonne Amie vous approche avec un sourire significatif, ne la repoussez pas, car elle vous offrira la chance de gagner un bon d'achat de $10.00, pour le modique coût de 25c. Dû au fait que notre dernière soirée n'a pas été un très éclatant succès au point de vue financier, il a fallu avoir recours à ce qu'on appelle communément une rafle, et de nouveau, nous faisons appel à votre bon coeur.

La secrétaire.

Chez nos amateurs de quilles

Résultats du concours de quilles du 18 octobre

Nous sommes heureux d'annoncer que l'équipe Canadienne a remporté la victoire en gagnant deux parties. Les membres de cette équipe, après avoir acquis un peu plus de sûreté seront difficiles à battre et parviendront à occuper une place très honorable dans la ligue.

Voici le résultat:

Canadiens

Martin	146	170	128—444
Robitaille	167	115	152—434
Picard	118	103	95—316
Gosselin	135	131	148—414
Savoie	167	175	152—494

Cubs

Kelly	130	117	159—406
Killene	87	130	157—374
Thumath	125	110	101—336
Fitzgerald	202	150	233—585
Motts	193	175	127—495

Fiddlers

McHugh	195	178	166—539
Fay	135	144	103—382
McDonald	158	165	144—467
Foran	157	149	189—495

Billies

Donovan	134	161	175—470
McGowan	109	196	174—479
Donohue	176	142	163—481
Wilde	210	179	190—579

Georgies

Scrwen	120	143	136—399
McKinnon	194	210	180—584
McGinnis	132	178	166—476
Tobias	168	183	200—551

Vallies

[illegible]	134	140	191—474
Kennedy	175	156	135—466
Howard	147	147	159—453
Griffin	137	159	192—468

"MOI!"

Comédie en trois actes de LaBiche

La semaine dernière, nous parlions de cette jolie comédie. Elle sera jouée le 20 Novembre prochain à l'Ecole Séparée de la 3ème rue. M. A. Hervieux, directeur de cette pièce, nous promet une très aimable soirée.

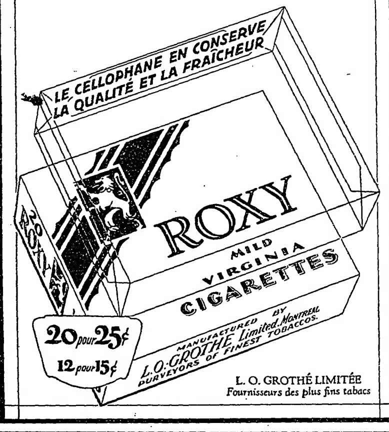
Notre ami, M. Gédéon Pépin, comme toujours, nous offrira de la jolie musique.

Les entr'actes seuls vaudront le prix d'entrée. Il y aura des surprises! Qu'on se prépare à rire!

MM. Charland et Mélançon, deux artistes, anciens du Collège Ste-Marie des Jésuites, à Montréal, montèrent cette pièce, "Moi", l'an dernier. Ils y tenaient les principaux rôles. Ils eurent un grand succès et furent obligés de la répéter plusieurs fois.

A Edmonton, nos artistes joueront "Moi!" avec tout l'entrain que nous leur connaissons et seront applaudis comme par le passé. Nous donnerons leurs noms la semaine prochaine.

Cette pièce "Moi!", est la dernière pièce française organisée et dirigée par M. Alphonse Hervieux à Edmonton. M. Hervieux a travaillé fort depuis nombre d'années au succès du théâtre français dans l'Alberta. Il fut un des fondateurs du Cercle Jeanne d'Arc, il y a 19 ans. Allons donc à l'Ecole Séparée le 20 novembre lui prouver que son travail a été apprécié. Nous comptons sur les amis de la campagne.



ST-JOACHIM

Retraite paroissiale. La semaine du 16 au 23 octobre nous a donné le spectacle vraiment édifiant de toute la paroisse Saint-Joachim, suivant d'une manière digne d'une paroisse profondément catholique, les exercices de la mission. Tous les soirs, on vit tous les paroissiens, à quelques exceptions près, remplir notre belle église pour entendre la parole de Dieu par la voix du R. P. R. Smit, O.M.I., missionnaire bien connu pour son talent d'orateur, et pour la profondeur de sa doctrine, exposée d'une façon si claire et si limpide. Chaque matin les communions nombreuses démontrèrent une fois de plus la piété de nos paroissiens et le grand bienfait d'une retraite. Ce fut avec une douce émotion que l'on assista aussi au spectacle que nous donnèrent les diverses cérémonies faites par nos petits enfants, en l'honneur de l'Eucharistie, de la sainte Vierge et du Sacré-Coeur. Aussi le missionnaire ne manqua pas d'exprimer toute sa satisfaction au soir de la clôture en disant qu'une fois de plus, il constatait que la paroisse de Saint-Joachim était une paroisse d'élite. Actions de grâces donc au bon Dieu pour les bienfaits de la mission et cordial merci au R. P. R. Smit, O.M.I., d'avoir si bien réussi à se faire l'interprète du Christ auprès de nous.

Dimanche. C'est le R. P. Smit, O.M.I., missionnaire, qui fit le sermon aux messes sur la propagation de la Foi. Le R. P. Paquet, O.M.I., du Juniorat Saint-Jean, chanta la grand'messe. A la clôture de la retraite, dimanche soir, le R. P. A. Naessens, O.M.I., vice-provincial, officia à la bénédiction du S. Sacrement, assisté par le R. P. H. Routhier, O.M.I., supérieur du Juniorat, et par le R. P. Jacques, O.M.I., aussi du Juniorat. Nous devons des remerciements spéciaux à tous nos paroissiens qui ont bien voulu nous apporter des fleurs pour la décoration de l'autel, ainsi qu'à notre chorale Saint-Joachim et à son dévoué directeur. Une fois de plus nous avons lieu d'être fiers de notre chorale qui s'est distinguée tous les soirs et au jour de la clôture par son chant magnifique et exécuté d'une façon si artistique. Un généreux merci aussi à nos bonnes religieuses de l'Assomption qui ont bien voulu se charger de nos petits enfants pour les cérémonies de la retraite.

ST-FRANCOIS D'ASSISE

La paroisse Saint-François d'Assise tiendra son bazar annuel les jeudi, vendredi et samedi de cette semaine. S. Exc. Mgr l'Archevêque et S. H. le maire ont daigné accepter l'invitation de présider à l'ouverture, jeudi soir, à 8 h. 15.

Les dames du comité ont bien préparé les choses. Il y aura tirage de très beaux prix. On servira des rafraîchissements. Des jeux intéressants donneront à tous, jeunes et vieux, des moments aussi agréables que profitables. Le Père curé et les dames du comité se font un plaisir d'inviter leurs amis canadiens français à faire une visite à leur salle paroissiale les jeudi, vendredi et samedi de cete semaine.

BEAUMONT

M. et Mme Jos Paradis de Lamoureux étaient en visite récemment chez M. et Mme Pierre Bérubé et chez M. et Mme Napoléon Bérubé.

Mardi dernier M. et Mme Alfred Dubord et Mme Vve Charles Dubord recevaient la visite de leurs cousins de Legal, M. et Mme Phydime Lanouette, M. Jos. Lanouette et Mlle Alma Lanouette qui visitèrent aussi M. et Mme Jos. Dubord.

M. l'inspecteur LeBlanc est venu à Beaumont vendredi dernier, visitant l'école du village dont nos dévouées religieuses ont la charge.

Dimanche dernier M. le curé félicitait ses paroissiens pour la belle collecte de $93.00 faite le dimanche précédent pour l'achat de charbon pour l'église.

Mme Jean Royer est sous les soins de son médecin, le Dr Blais, à l'hôpital Général.

A M. et Mme Ernest L'Heureux, née Melina Fortin, est né un fils baptisé sous les noms de Joseph Aimé Daniel. Parrain et marraine, M. et Mme Norman Lambert, oncle et tante de l'enfant.—Corr.

LEGAL

Dimanche dernier eut lieu la distribution solennelle des prix du concours de français. La salle était archicomble avec environ 500 personnes. M. le curé H. Goutier présidait, ayant à ses côtés, les cinq délégués de l'Exécutif de l'A.C.F.A. d'Edmonton, l'honorable juge L. Dubuc, président de l'Association, le R. P. Béliveau, recteur du Collège des Jésuites, MM. P. Jenvrin, agent consulaire de France, J. O. Pilon et Fr. Coulombe. Avaient aussi pris place sur l'estrade M. Delphis Coulombe, président du cercle local et Dr J.-H. Riopel, vice-président. C'est M. Pilon qui lut la liste des lauréats et M. F. Coulombe se chargea de la distribution des prix et diplômes, qui furent présentés par les distingués visiteurs. Les écoles qui avaient pris part au concours étaient la Sacré-Coeur du village, Diligence, Saint-Emile, Ours, Legal, Pontiac et Springfield. Après la distribution des récompenses, l'hon. juge Dubuc, le R. P. Béliveau et M. P. Jenvrin prirent la parole, l'un après l'autre, pour féliciter la gent écolière, leurs maîtres et leurs maitresses, du succès emporté dans ce concours et les encourager à continuer leurs efforts pour la sauvegarde de la langue française dans l'Ouest canadien. Survivance de la race par le français, tel peut être le résumé de chacun de ces trois discours. Pour l'hon. juge Dubuc, la survivance est assurée à Saint-Emile à cause de l'homogénité du groupe et il considère que Legal est la plus belle paroisse de langue française de l'Alberta. Pour le R. P. Recteur, la survivance consiste dans une bonne formation et une sérieuse éducation canadienne française. Pour M. P. Jenvrin, la survivance n'est ni plus ni moins la propagation naturelle et la conservation par la langue, de la race française dans l'Ouest.

Un magnifique concert suivit les discours. Compliments aux délégués de l'A.C.F.A. par Mlle Leona Proulx. "Le doux parler ancestral" par le choeur de l'école publique et du couvent. Soliste, Mlle Eva Leblanc. Une saynète patriotique en deux actes "Une leçon d'histoire". "Les soirées de Québec", choeur en trois parties.

Avant de terminer par le chant "O Canada", M. le curé adressa ses plus chaleureuses félicitations à ses paroissiens pour être venus en si grand nombre, aux enfants des différentes écoles pour avoir pris part au concours et y avoir remporté tant de prix, aux maitres et aux maitresses pour si bien seconder les efforts de l'A.C.F.A., en vue de la diffusion et conservation du français dans l'Ouest, enfin aux bonnes religieuses pour avoir préparé pour la circonstance un aussi joli concert. Puis M. le curé remercia les délégués d'être venus rehausser par leur présence et leurs vibrantes paroles la solennité de cette fête, et chacun s'en retourna chez soi fier de son origine et décidé à y faire honneur. La distribution des prix de 1932 à Legal a sans contredit surpassé celles des années précédentes. Félicitations à qui de droit.

Une agréable surprise fut réservée à M. Elzéar Morneau, lorsque des voisins et amis vinrent samedi soir lui souhaiter une bonne fête à l'occasion de son soixantième anniversaire de naissance. Il ne pouvait en croire ni ses yeux, ni ses oreilles. Une délicate adresse fut lue par M. Arthur Carrière, et M. le curé, présent, ajouta quelques mots de compliments et de souhaits. Une magnifique chaise berceuse fut offerte pour la circonstance. M. Morneau était si ému qu'il ne put dire qu'un gros merci du coeur. Puis les invités se rendirent chez M. Tobie Canuel, où E. Morneau vint les rejoindre après avoir pris le temps de s'endimancher, et la veillée se continua franche et joyeuse. M. Elzéar Morneau, natif de Ste-Hélène, près de Kamouraska, est à Legal depuis quinze ans et est très estimé de tout le monde. Il est le maître-chantre de la paroisse.

Omer Croteau est arrivé de Wainwright pour prêter main-forte à son frère Robert Croteau, machand du village pou le creusage d'une cave spacieuse sous la magasin et l'installation d'un système d'eau de maison.

Mlle Simonne Proulx est de retour de l'hôpital Général où elle travaillait depuis plusieurs mois.

En dépit de la crise qui sévit parmi nous, les paroissiens se sont montrés très généreux pour l'oeuvre de la Propagation de la Foi. La quête de dimanche dernier a été meilleure que celles des deux dernières années. Ce sont les missionnaires qui en profiteront. Merci pour eux.

Dimanche prochain aura lieu à la salle paroissiale la séance des Enfants de Marie. Elle commencera à 8 h. 30 précises du soir. Le programme sera varié et consistera en musique, piano, chants, drill, saynète et deux comédies, le tout par les jeunes filles et jeunes gens de la paroisse. Les demoiselles n'ont rien épargné pour que cette séance soit belle et intéressante. Il y aura ce soir-là, tirage de la loterie. Les recettes de la soirée sont pour défrayer le coût de la bannière de la congrégation, qui doit prochainement arriver de France.—Corr.

Les huiles usagées soumises aux mêmes épreuves que l'huile offerte en vente, démontrent qu'elles contiennent encore des matières précieuses.

TRIPOIL

VIMY

La première partie de cartes de la saison, organisée par les syndics de la paroisse, a eu lieu dimanche soir. Il y avait une assistance d'une centaine de personnes à part les enfants. Les prix furent gagnés comme suit: Dames: 1er prix, remporté par Mlle Jeanne Lamarche, présenté par Mme Arthur Bilodeau; 2ème prix, gagné par Mme Arsène Baert de Legal, donné par Mme Benoit Baert. Le prix de consolation, don de Mme A. Nadon, allait à Mme François-Landry. Messieurs: 1er prix, gagné par M. Joseph Baert de Legal, donné par M. le curé; 2ème prix, offert par M. Rosaire Fortier, gagné par M. Joseph Béland. Le prix de consolation fut emporté par M. Albert St-Arnaud. Le programme musical fut court à cause de la distribution des prix et consista en quelques chansons par Mlles Laurette Huot et Olive Lamarche. La prochaine partie de cartes sera organisée par les Dames de Sainte-Anne dans une quinzaine de jours, et sera donnée au profit de notre patinoire.

En visite chez M. et Mme Albert Nadon, les familles Levasseur et Giguère d'Adam, Sask.

Dimanche, pendant la grand'messe, on remarquait des voix étrangères parmi les solistes. C'étaient MM. Arthur et Albert L'Abbé de Busby, pionniers de ce district. Après être restés quelque temps avec leurs amis MM. Beaupré et Lagassé, les frères L'Abbé sont retournés chez eux dans la soirée.

Le travail de notre patinoire avance toujours. Plusieurs équipes de quatre chevaux de MM. A. Provençal, B. Baert, T. St-Arnaud, Jos. Fagnan et T. Lachance étaient à l'ouvrage dernièrement, et pour le moment le terrain est égalisé comme un plancher. C'est M. Emile Laplante qui dirige l'ouvrage. On commencera bientôt à creuser le puits.

Dimanche soir a eu lieu la distribution des prix du concours de français, sous la direction de M. Jérôme Lambert de Picardville. Sur l'estrade se trouvaient aussi M. Jos. Dussault, président du cercle local de l'A.C.F.A., M. Jean Tremblay, principal de l'école du village, et M. le curé qui remettait les prix aux enfants.

Ces derniers ont tous parlé, encourageant les enfants à apprendre leur langue maternelle, à ne jamais rougir de leur nationalité. Il y eut onze enfants qui reçurent des diplômes.

En visite au presbytère: MM. Garièpy, Milton Martin, Corriveau et Coulombe, tous d'Edmonton.—Corr.

MORINVILLE

Arcade Ethier et sa dame de la région de Falher, sont venus passer quelques jours à Morinville. Ils sont venus rendre visite aux vieux parents qui demeurent encore en cet endroit et aussi aux amis d'enfance. Tous étaient heureux de les voir et de rappeler ensemble les doux souvenirs du vieux temps.

Nous avons appris avec plaisir que Mlle Françoise Vilandré, autrefois de notre paroisse, est entrée chez les Ursulines d'Edmonton pour s'y consacrer au Seigneur. Elle est allée rejoindre Mlle Caron et Mlle G. Tellier qui l'avaient précédée dans cette voie. Ces deux dernières faisaient dimanche le 16 de ce mois, une visite à leurs parents qui étaient enchantés de les voir. M. Joseph Caron et sa famille étaient dans la jubilation de revoir leur fille qui n'était pas venue à Morinville depuis dix ans. M. Eugène Cournoyer et sa dame recevaient également avec grand plaisir Soeur Gabrielle qui n'était arrivée d'Europe que quelques jours auparavant.

Le R. Dugré, S.J., nouveau provincial des Jésuites, rendait visite samedi dernier à Mgr Pilon, curé de Morinville. Il s'est dit enchanté de tout ce qu'il a vu dans notre province et n'a que des éloges pour le beau soleil de l'Alberta.

Baptême. Joseph Frédéric, enfant de Fred Bokenfohr et de Annie Kieser. Parrain et marraine J. A. Kieser et sa dame.

Mariage. Mardi dernier George Schayes s'unissait à Mlle Florentine Meunier. Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient rendus à l'église pour l'occasion et font les meilleurs voeux aux nouveaux mariés.—Corr.

L'annonce est un commis-voyageur allant de maison en maison offrir ce que vous avez à vendre.

FORT KENT

(Saint-Joseph)

La première veillée paroissiale de dimanche dernier, organisée par les hommes du village, fut un véritable succès. Bien que le temps et les chemins ne fussent pas très beaux presque toute la paroisse était réunie à la salle. Plusieurs de nos amis de Bonnyville étaient présents. Le prix d'entrée, donné par M. A. Limoges, a été gagné par M. O. Landry.

Le 21 novembre prochain nous célébrerons le 10ème anniversaire de la fondation de notre paroisse. Il y aura dix ans que notre curé nous est arrivé pour demeurer parmi nous. Aussi les dames de la paroisse ont décidé de commémorer cet événement le 20 novembre par une après-midi d'amusements terminée par une soirée familiale.

Trois familles parentes de M. Ducharme sont venues du sud de la Saskatchewan avec armes et bagages pour demeurer parmi nous. La paroisse en dix ans aura augmenté de plus de la moitié; c'est un progrès malgré la crise.

Chose extraordinaire pour Saint-Joseph trois publications de mariage le même jour. Vraiment le temps dur doit cesser ou commencer! Lundi dernier M. M. Choquette et Mlle Adrienne Mercier de la paroisse, et M. E. Couture et Mlle Alma Barry de Lacorey recevaient le sacrement de mariage à la même messe.

Mardi, M. A. Gaucher unissait sa destinée à Mlle Alice Bellemare. Nos voeux de bonheur à ces jeunes époux.—Corr.

Victoires pour le cabinet anglais

Le gouvernement fait adopter plusieurs résolutions sur les traités d'Ottawa

Londres. — Le gouvernement national compte cinq victoires après les trois premiers jours de débat sur les accords d'Ottawa. Lors de votes récents à la chambre des communes, le gouvernement a remporté de grosses majorité dans une série de résolutions financières préparatoires à la ratification des accords. Au cours du débat, la Chambre a entendu l'hon. Stanley Baldwin, lord-président du conseil, qui a déclaré que le Royaume-Uni chercherait à conclure un autre pacte commercial avec la Russie soviétique. M. Baldwin a signifié clairement que le gouvernement n'avait pas l'intention de rompre les relations commerciales avec les soviets à la suite de la dénonciation du pacte de la nation la plus favorisée du pays avec ce pays.

Sur quatre des résolutions adoptées jeudi soir, le gouvernement a remporté des majorités de 250 à 400 voix, et une cinquième résolution fut adoptée sans vote.

Tentative d'assassinat

L'ex-premier ministre de Hongrie échappe à un coup de poignard

Budapest, Hongrie. — L'ex-premier ministre, comte Stephen Bethlen, a échappé, mercredi, à une tentative d'assassinat contre sa personne, prétend la police. L'incident s'est produit dans une cour de justice où la foule était considérable. Un policier aperçut Louis Eskudt, secrétaire privé de l'ancien ministre de l'Agriculture, qui s'approchait du comte avec un poignard à la main. Il sauta aussitôt sur lui et lui arracha son arme. L'homme a affirmé qu'il n'avait pas tiré son poignard, et qu'il le portait toujours sur lui pour sa propre protection.

Etourdi après les repas

"J'ai été malade pendant un an environ," écrit M. A. Wanczyk de Plainfield, N.J. "Après chaque repas j'avais des étourdissements; je ne goûtais plus rien et j'avais aussi toujours souffert de constipation. J'étais devenu si faible qu'il m'était à peine possible de travailler. Différentes médecines ne m'avaient été d'aucune utilité. Après avoir employé quelques bouteilles de Novoro du Dr Pierre j'ai recouvré la santé." Cette remarquable préparation de plantes n'est pas un commun article de commerce, elle est seulement fournie par des agents locaux désignés par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Le blé en Russie

Le Canada lui en a fourni 44,368 tonnes depuis huit mois

Moscou. — Pour la première fois depuis un bon nombre d'année, la Russie soviétique est devenue une nation importatrice de blé aussi bien qu'une nation exportatrice. Les chiffres officiels des huit premiers mois de 1932 indiquent que la Russie a exporté 116,915 tonnes métriques de blé et qu'elle en a importé 121,396 tonnes métriques, dont 44,368 tonnes du Canada. Pour ce qui est de l'ensemble des grains, la Russie a exporté beaucoup plus qu'elle n'a importé, soit 791,299 tonnes contre 127,707 tonnes. Le commissariat du commerce extérieur explique ces importations de blé de la part d'un pays qui avait la réputation d'être le grenier de l'Europe en disant que les autorités préfèrent ravitailler l'Extrême-Orient avec du blé étranger déchargé à Vladivostock que d'expédier par le transsibérien, qui est déjà insuffisant pour les besoins des transports ordinaires. Le commissariat ajoute qu'il n'y a pas de disette de blé en Russie et les exportations se continuent.